7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne

www.7jours.fr

Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

11 - 12 octobre 2019

97e année

N° 4990

Prix : 1,20 €

Abonnement : 50 € TTC

1, rue de La Chalotais
B.P. 80338
35103 Rennes Cédex 3
Métro République
Tél. 02 99 79 39 09
Fax 02 99 79 14 60
contact@7jours.fr
www.7jours.fr

COPPA
PIZZA FRESCA & VELOCE

OUVERT 7/7J
11:30/22:30

SUR PLACE ET A EMPORTER

22 PLACE DU COLOMBIER
35000 RENNES

www.coppa.fr

wunder
architectes

12-14 rue claude Bernard Rennes
wunder.architectes@gmail.com
02 90 01 40 33

architecture DPLG
architecture intérieure

suivez nous sur notre page
facebook / Wunder-Architectes-Rennes

ATELIER LOISON
ARCHITECTURE COMMERCIALE

ATELIER LOISON

MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AGENCEMENT DE BOUTIQUES ET DE RESTAURANTS
FABRICANT DE MOBILIER D'AGENCEMENT SUR MESURE
INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

13 rue de la Forge, 35360 Montauban de Bretagne. Tél : 02 99 61 79 00 - www.atelier-loison.com

RS INOX
ALU • INOX • ACIER
MÉTALLERIE - SERRURERIE
Toutes vos réalisations sur mesure
ZI de la Gare, La Ville Aubry • 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE
Tél. : 02 99 06 43 98 • Fax : 02 99 06 46 34 • rsinox.rolland@wanadoo.fr • www.rsinox.fr

WWW.KANDELLA.FR
KANDELLA®
TOUT L'UNIVERS DU LUMINAIRE
RENNES • 02 99 54 34 15
1 Rue des Maréchales - Route de Lorient
35132 I VEZIN-LE-COQUET
rennes@kandella.fr
SAINT-MALO • 02 99 21 31 94
Impasse de la Peupleraie - ZAC de la Madeleine
35400 I SAINT-MALO
stmalo@kandella.fr

Garel
Conseil & Peinture
www.garel-peinture.fr
Vous avez un projet de peinture, papier peint, staff, moquette, sol, ravalement façades, isolation thermique...
Rencontrons-nous !
Tél Rennes : 02 99 65 21 70
Tél Guer : 02 97 22 12 18
10 rue du Pré du Bois - 35000 RENNES

FROID CLIMATISATION CUISSON
FROID-CLIMAT
quiétalis
Service commercial : 02 99 68 80 85 - Fax 02 99 68 70 11
FROID CLIMAT : 28, rue de Rennes - 35760 MONTGERMONT
E-mail : commercial@froidclimat.com
SAV : 02 99 68 70 10

CLOISONS SECHES - PLAFONDS SUSPENDUS
MENUISERIE INT. & EXT. - AGENCEMENT - CHAMBRES FROIDES
Emeraude Isolation
Route de Bécherel - 35360 LANDUJAN
Tél. 02 99 07 39 09 - 06 75 02 11 00 - Fax 09 70 32 67 88

Système 2G
Télécommunication • Alarme
Réseau informatique • Électricité
Tél./Fax : 02 99 06 53 24 - contact@systeme2G.fr
La Nache Bouchais - 35360 LA CHAPELLE DU LOU

MÉMENTO

42e semaine de l'année
Dimanche 13 : Pleine Lune.

Le dicton météo

« Beaucoup de pluie en octobre, beaucoup de vent en décembre ».

Fêtes à souhaiter

Le 12, Wilfried, Séraphin ; le 13, Géraud ; le 14, Juste, Céleste ; le 15, Thérèse d'Avila, Aurélie ; le 16, Edwige ; le 17, Baudouin ; le 18, Luc, Lucas.

Un an déjà

Le 12 octobre, le cardinal américain Donald Wuerl, archevêque de Washington, voit sa demande de démission acceptée par le pape François. L'archevêque est soupçonné d'avoir étouffé des actes de prêtres pédophiles sur plus de mille enfants. - Le 15 octobre, Meghan Markle et le prince Harry d'Angleterre annoncent que leur premier enfant naîtra au printemps 2019. - Le 16 octobre, l'ONG Amnesty International révèle que Paris a continué à vendre du matériel militaire à l'Egypte, alors que celui-ci était utilisé pour réprimer des manifestations. - Le 17 octobre, Mickaël Chemloul, qui fut chauffeur d'Harvey Weinstein, à Cannes, de 2008 à 2013, publie un livre où il balance tout sur le producteur et dit *« qu'il ne pouvait plus servir ce monstre »*.

Les tablettes de l'histoire

Le 12 octobre 1933, le ministère de la justice des Etats-Unis fait l'acquisition de l'île d'Alcatraz pour y construire un pénitencier fédéral. – Le 14 octobre 1968, les trois astronautes de la mission Apollo 7 communiquent avec la Terre durant la première émission télévisée retransmise depuis l'espace. – Le 16 octobre 1978, l'archevêque de Cracovie, Karol Wojtyla, est élu pape et prend le nom de Jean-Paul II. - Le 17 octobre 1934, première apparition des trois neveux de Donald Duck dans une bande dessinée. – Le 17 octobre 1973, l'OPEP décide d'augmenter les prix du pétrole de 70 % et de limiter l'approvisionnement des pays occidentaux, déclenchant le premier choc pétrolier.

Le truc de la semaine

Si vous devez fixer une vis dans le mur et que le trou foré est un peu trop grand, insérez deux ou trois morceaux d'allumettes dans la cavité, et enfoncez votre vis. De cette façon, la fixation sera garantie.

L'esprit du monde

« Je ne connais absolument rien à la musique. Pour ce que je fais, je n'en ai pas besoin ! ».

Elvis Presley

Sommaire

- Actualité.....4
- Homme de la semaine.....7
- Commerce.....10
- Vie des entreprises.....13
- Artisanat.....16
- Annonces légales.....18

CONSEIL RÉGIONAL

COMMISSION PERMANENTE DE SEPTEMBRE

61,2 M€ attribués

Transports, économie, agri-agro, sport… au terme de la Commission permanente du 23 septembre 2019, la Région a accordé 61,2 M€ pour la mise en œuvre de ses politiques, à travers près de 1 600 opérations, de dépenses d'investissement et de fonctionnement, subventions individuelles ou collectives. Quelques exemples :

• **920 000 €** pour des entreprises innovantes : dans le cadre de ses dispositifs *« Inno »*, la Région soutient 13 projets d'entreprises sous forme de subventions (629 000 €) et d'avances remboursables (290 000 €). Sont concernées : Autocruise à Brest, MB Trading Parts à Quimper, Calopor à Bourg-Blanc (29), DEMETA à Rennes, Le Centre de catalyse et chimie verte de Rennes 1, Nutraveris à Ploufragan (22), Barravel à Plumelec (56), Book Hémisphères à Kervignac (56), CEPIM à Créac'h (56), Galian à Rennes, Sherlook à Rennes, Meskl Vras à Pénestin (56), Kermap à Cesson-Sévigné, et Axalon à Lannion (22).

• **100 000 €** pour le Design Lab Bretagne, le SEHM (l'Eclozr) à Rennes

• **2,46 M€** pour les investissements des CUMA : suite à un appel à projets auprès des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole en 2019, 134 CUMA sont soutenues pour l'acquisition de matériels agroenvironnementaux collectifs, représentant un investissement total de 6,16 M€.

• **347 000 €** pour 44 Entreprises de Travaux Agricoles, dans le cadre d'un second appel s'adressant aux ETA, afin qu'elle s'équipent en matériels agricoles ou agroenvironnementaux (sur 1,7 M€ d'investissements)

• **57 000 €** pour du soutien sur des investissements réalisés par 2 exploitations, en vue de développer ou créer des ateliers de transformation et/ou de vente directe

• **273 000 €** pour la réfection d'un môle à Belle-île. Le môle du Bourdelle, qui protège l'avant port au Palais, et les liaisons maritimes, s'est dégradé sous l'effet des aléas climatiques. Dernièrement, 150 m³ de parement se sont écroulés et la Région participe à hauteur de 75 % au coût de la remise en état réalisée par la commune du Palais.

• **366 000 €** pour les investissements dans les CFA - Centres de Formation d'Apprentis : La Région maintient son action en faveur de l'apprentissage, dont les effectifs ont franchi la barre des 20 000 apprentis. En 2019, elle finance encore pour près de 8 M€ l'achat de matériels pédagogiques et les travaux conduits dans les CFA. 1,5 M€ pour les derniers mois du dispositif ARGOAT, après avoir consacré en mai 4,85 M€ au dispositif d'aides, elle affecte une enveloppe complémentaire de 1,5 M€ tenant compte de la hausse des effectifs en apprentissage : 662 places supplémentaires pour les apprentis, dans 12 CFA bretons. 96 800 € pour la mobilité de 209 apprentis et étudiants, pour leurs séjours en Allemagne, Espagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.

• **117 000 €** pour la formation de 4 clubs sportifs : le Cesson Rennes Métropole Handball (70 000 €), le Club nautique brestois (20 000 €), Quimper Cornouaille Tennis de table (15 000 €) et Bretagne Athlétisme (12 000 €).

• **30 000 €** pour deux centres de médecine du sport, adossés aux hôpitaux de Rennes (15 000 €) et Lorient (15 000 €) qui assurent la surveillance des sportifs et athlètes de haut niveau.

• **959 000 €** pour la reconquête de la qualité de l'eau dans les bassins versants.

• **150 000 €** pour Tara Expéditions.

• **55 500 €** pour l'éco-désherbage des communes : 22 communes et une intercommunalité acquièrent, avec l'aide de la Région (40 à 50 % de subventions), du matériel de désherbage, alternatif à l'utilisation de pesticides.

• **1,9 M€** de bourses doctorales (ARED) afin d'accompagner les projets de recherche.

• **274 000 €** pour l'achat d'équipements scientifiques, pour 4 projets de recherche portés par l'Université Rennes 1, l'Université de Bretagne Sud, l'INRA et l'ENSTA Bretagne.

ATPI : ENTREPRISE DE SÉCURITÉ INCENDIE À MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

https://www.atpi-rennes.fr
atpi.rennes@gmail.com
35 rue d'Iffendic
35360 Montauban-de-Bretagne
06 20 67 38 83
02 99 61 67 91

Notre expert en sécurité incendie en Ille-et-Vilaine

Spécialiste en sécurité incendie, notre expert intervient auprès des professionnels et des particuliers pour toutes demandes de :

• Formation incendie • Vente et instalation de matériel incendie • Vérification de la sécurité incendie • SAV…

COMCYBER & CYBERDÉFENSE FACTORY

Inauguration des locaux par la ministre des Armées, Florence Parly

Florence Parly, ministre des Armées était en région rennaise le 3 octobre dernier. Au programme l'inauguration du premier bâtiment ComCyber et de la Cyberdéfense Factory, quartier de la Courrouze.

Le groupement TASA représenté par (de g. à d.) : Pierre Jeanne vice-président Cybersecurity Technologies & Solutions chez Thales, Frédéric Julhes, directeur d'Airbus CyberSecurity France, Jean-Luc Gibernon, directeur Défense et Sécurité de Sopra Steria, Arnaud Lecocq directeur des opérations cyber chez Atos France.

La ministre Florence Parly avec les officiels.

La Cyberdéfense Factory est un lieu unique en France, permettant aux PME et universitaires de travailler au contact des experts de la DGA - Direction générale de l'armement - sur les sujets de cybersécurité. C'est une antenne de l'Innovation Défense Lab, basé à Paris et coordonné par l'Agence de l'innovation de défense.

TASA : un écosystème État/industries dédié au cyber

Pour répondre plus rapidement aux besoins du CALID - le Centre d'analyse de lutte informatique défensive - chargé de défendre les réseaux et les systèmes d'informations du ministère des Armées, la DGA vient de mettre en place un accord-cadre notifié à un groupement d'industriels TASA : Thales, Airbus, Sopra-Steria, Atos.

« Ce groupement comptera une équipe de 30 personnes sur ce site de la Courrouze, des experts mis à dispositions par les industriels au service de programmes de la DGA. Cela doit permettre de mutualiser les forces de l'État, des industriels, des opérationnels et utilisateurs, développer de nouveaux incréments. Une force agile capable de développer des logiciels de lutte informatique défensive rapidement, entre 1 semaine et 6 mois maximum », indique le responsable du projet Philippe Olivry. Le premier bon de commande vient d'être notifié au groupement industriel pour le développement d'un outil de détection d'attaque cyber sur le système d'exploitation Linux.

Philippe Olivry chargé du projet TASA (à droite), avec deux membres de l'équipe d'experts cyber.

Bâtiment COM CYBER

Le bâtiment inauguré à quelques centaines de mètres de là, quartier Stéphant, compte 11 350 m² répartis sur 3 niveaux, et pouvant accueillir près de 400 cybercombattants. Un bâtiment baptisé Commandant Roger Baudouin, en hommage à cet éminent spécialiste en cryptographie, qui s'illustra pendant les deux guerres mondiales.

L'investissement au profit de la cyberdéfense du ministère a été renforcé dans les domaines des ressources humaines, des équipements et de l'infrastructure. Ce projet, piloté par l'établissement du SID de Rennes, représente un investissement total de 44 M€. Le budget prévu jusqu'en 2025, sera de 130 M€ et permettra notamment la construction des deux prochains bâtiments au sein du quartier.

La Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 renforce les moyens dévolus à la cyberdéfense, s'élevant à près de 1,6 Md€ d'ici 2025 pour consolider l'autonomie stratégique de la France. En 2025, les effectifs du ministère des Armées s'élèveront à plus de 4 000 cybercombattants.

Partenariat Armée - ACE Management

Une convention de partenariat entre le ministère des Armées et ACE Management a été signée, dans le cadre du fonds d'investissement dédié à la cyber sécurité *« Brienne III »*. Elle a pour objectif de faciliter l'accompagnement et le développement des entreprises françaises du secteur de la cyber sécurité, au travers de prises de participation dans ces entreprises par ACE via son fonds dédié à la cyber sécurité, baptisé Brienne III. Ce fonds d'investissement est initialement doté de 80 M€.

Signature partenariat Armée et ACE Management représenté par son DG Gilles Daguet.

La région Bretagne concentre à Rennes et ses environs un vivier important d'acteurs du cyber, privés ou étatiques. 70 % des entreprises du secteur en France – soit près de 120 sociétés – y sont implantées, telles que Airbus cyberdéfense, Thales, Secure-IC, Ariadnext, Orange et de nombreuses startups. La région compte également un total de plus de 200 chercheurs répartis entre l'école des Transmissions, l'Institut Mines-Télécom, ou encore Centrale Supélec.

BREXIT

Reprise du brexit breizh tour : 3 nouvelles réunions d'information

Alors que l'échéance du 31 octobre approche, l'État, la Région Bretagne et la CCI Bretagne travaillent ensemble afin d'anticiper les organisations et aménagements à réaliser dans la perspective du Brexit. Ainsi, des aménagements ont été réalisés sur les ports de Roscoff et de Saint-Malo, des moyens supplémentaires de contrôle ont été déployés par les services de l'État. Le travail se poursuit également pour aider les entreprises bretonnes à anticiper les changements, identifier les impacts (juridique, ressources humaines, coûts, localisation des activités, modalités de transport, données, contrats, projets collaboratifs, etc.)

Pour informer les entrepreneurs bretons des changements induits, Bretagne commerce international (BCI) et la Direction générale des douanes ont organisé un Brexit Breizh Tour début 2019 : 12 réunions organisées dans les territoires, au plus près des entreprises, pour répondre à leurs interrogations et leur expliquer les modalités d'échange (Import/export) avec un pays tiers. Elles ont permis de sensibiliser plus de 540 participants issus de 340 entreprises, de toutes tailles et de tous les secteurs de l'économie bretonne. Trois nouvelles réunions sont programmées :

- **Le 10 octobre à Roscoff, 14h-16h** au port du Bloscon (salle de la criée)
- **Le 15 octobre à Saint-Malo, 14h-16h** à la CCI – 4 avenue Louis Martin (salle Emérillon). Information sur le déploiement des procédures de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières sur les marchandises importées du Royaume-Uni Avec la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne (DRAAF Bretagne) et la direction régionale des douanes.
- **Le 16 octobre à Rennes, 10h-12h**. Information sur les formalités et procédures douanières qui seraient déployées en France en cas de retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne sans accord.

Même si son représentant en douane effectue, pour son compte, les formalités douanières, l'entreprise doit lui remettre les informations et documents nécessaires. Il s'agit donc ici d'expliquer aux entreprises comment elles doivent adapter, dès à présent, leurs processus d'importation et d'exportation afin de pérenniser la continuité de leurs échanges avec le Royaume-Uni.

INFO BRETAGNE BREXIT
N° Vert 0 800 800 106
Réservé aux entreprises bretonnes

TRIBUNAL DIGITAL

« MonIdenum », une identité numérique reconnue et sécurisée

Un service gratuit proposé par le Conseil National des Greffiers et Infogreffe.

Avec MonIdenum, fini la multiplication des comptes, identifiants et mots de passe. Il est possible d'activer son identité numérique une fois pour toutes, d'être reconnu ainsi que ses entreprises, en cliquant sur le bouton dédié présent sur les sites partenaires.

MonIdenum est un service d'authentification gratuit et sécurisé, opéré par le GIE Infogreffe, sous la responsabilité du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce.
Pour le dirigeant d'entreprise, le service opère un rapprochement avec le registre du commerce et des sociétés, lui permettant d'agir en son nom en toute sécurité.
Depuis l'espace personnel MonIdenum, toute personne identifiée peut déléguer ses droits aux mandataires de son choix.
MonIdenum est le service d'authentification des justiciables utilisé par le Tribunal Digital et il est juridiquement opposable.

www.monidenum.fr

tribunal digital
Agir en justice

COMPLEXE CINÉVILLE - LOOPILAND - RESTAURANTS

Ouverture à Vern-sur-Seiche

Le Cinéville du Colombier à Rennes vient de baisser le rideau définitivement le 29 septembre. Un autre Cinéville ouvre à quelques kilomètres de là, à Vern-sur-Seiche ce 2 octobre. Dans un ensemble de 9 800 m² de plancher construit pas la Soredic zone Val D'Orson, on y trouve le siège du groupe, 6 salles de Cinéma, une crêperie *« Citizen Crêpes »*, une aire de jeux pour enfants *« Loopiland »*. Deux autres restaurants viendront compléter l'offre en 2020.

« La charte d'urbanisme commercial du Pays de Rennes avait établi un manque en offre de cinémas au sud de Rennes, dès les années 2000, selon les bassins de vie des habitants », re-situe Yves Sutter, PDG de la Soredic exploitant les cinémas Cinéville (*voir page Homme de la semaine*). **« D'un seul cinéma prévu pour palier à ce manque, nous sommes passés à deux complexes, à Bruz et Vern-sur-Seiche, pour moins de gigantisme, et plus de proximité pour les familles »**.

22 M€ d'investissement

Ces deux sites de Bruz et Vern-sur-Seiche ont nécessité 22 M€ d'investissement de la Soredic. À Vern le complexe est inclus dans une partie du Val D'orson où l'on trouve déjà une salle de trampolines et un Laser game. L'aire de jeux Loopiland de 2 000 m² (ouverture le 12 octobre), les cinémas et restaurants adjacents vont en faire une zone de loisirs très attractif pour les familles. Toboggans, tunnels, piste de karting, et structures gonflables, **« le Loopiland n'est pas un hangar réaménagé… c'est un lieu conçu pour accueillir jusqu'à 400 enfants ! Nous avons donc pensé à une absorption acoustique des plafonds pour le confort des parents »**. On peut aussi s'y restaurer puisque le restaurant *« Citizen Crêpes »* de 70 couverts est également accessible depuis l'aire de jeux.

« Nous faisons le pari d'ouvrir plus tard, jusque 22h15, pour les soirées familiales. On devrait proposer des prestations de garderie aussi ».

600 000 spectateurs d'ici 3 ans

Le cinéma de Bruz ouvert au printemps dernier et celui de Vern ouvert ce 2 octobre, comptent chacun 6 salles.
« L'objectif est d'atteindre les 600 000 spectateurs annuel, dans 3 ans entre ces deux structures ».

Le Cinéville Colombier, fermé fin septembre 2019, après 46 années d'exploitation. On y a compté jusqu'à 550 000 spectateurs annuel, 280 000 entrées la dernière année. 1 200 m² au sol, un emplacement de choix pour de nouvelles activités en centre ville de Rennes.

Larges fauteuils bleus aux couleurs de Cinéville, quelques fauteuils double pour les amoureux ou des duos parent-enfant, son immersif Atmos, **« la salle 4 a le plus grand écran du département, il fait 210 m² »**. Un espace dédié aux bandes-annonces dans le hall devrait aussi avoir son succès. **« Nous proposons un cinéma populaire et familial. Pas de salle premium ou de billet surtaxé »**. Le billet classique tarif plein est à 10,20 € réductions et abonnements se déclinent ensuite à volonté.

Le cinéma Cinéville peut accueillir des conventions d'entreprises, des activités BtoB, des Assemblées générales, des présentations de produits. **« Il y a avec nos cinémas une offre de qualité, pour des prestations d'entreprises »**.

HOMME DE LA SEMAINE

Yves SUTTER

PDG de la Soredic

Exploitant des cinémas CINÉVILLE

La société existe depuis 70 ans, Yves Sutter en est le dirigeant depuis 2003. Aujourd'hui Soredic est une holding, avec quatre filiales dont Cinéville. 45 M€ de chiffre d'affaires consolidé en 2018, 250 salariés, le siège social va déménager au printemps prochain de Cesson-Sévigné à Vern-sur-Seiche, sur 500 m², où vient d'ouvrir le dernier des complexes cinémas du Groupe. (*voir page Actualité*)

L'origine du groupe Soredic remonte à 1949, avec la création de l'association GASFO, le Groupement des Associations des Salles Familiales de l'Ouest, qui visait à assurer la programmation des cinémas paroissiaux et associatifs dans le Grand Ouest. Monseigneur Riopel, évêque auxiliaire de Rennes en était le président. Elle a compté au plus fort 320 salles adhérentes.

La télévision et l'avènement de la société de loisirs provoquent une mutation de cette association. En 1965 naît la SECO, Société d'Exploitation Cinématographique de l'Ouest qui devient 3 ans plus tard la Soredic, Société Rennaise de Diffusion Cinématographique. Au fil des ans la société complète ses implantations régionales, et construit de nouveaux complexes. En 2005 Soredic se réorganise, devient une holding, chargée d'assurer les orientations stratégiques de ses filiales. Yves Sutter entré en 2003 à la Soredic en devient alors le PDG. **« Je travaillais auparavant comme distributeur de films, je connaissais donc bien la Soredic, depuis 15 ans. Et puis il y a eu une bonne rencontre au bon moment »**. La société a conservé sa structure originale, en Société anonyme dont le capital est intégralement détenu par des associations.

15 cinémas - comptabilisant 122 salles au total - sont gérés à ce jour par Cinéville, une filiale de Soredic. Accueillant plus de 5 millions de spectateurs chaque année, et la barre de 6 millions devrait être franchie en 2020, Cinéville est devenue le 5e opérateur national. **« Nous investissons en permanence dans nos cinémas, certains datent des années 80. C'est par exemple 22 M€ investis dans les deux structures Cinéville de Bruz et de Vern-sur-Seiche. Le Cinéville de Pont-L'Abbé va lui ouvrir fin 2019, et trois projets sont programmés pour 2020 : un Cinéville à Beaupréau (dans les Mauges-49), et deux extensions de Cinéville à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) et Ponts-de-Cé près d'Angers. Nous sommes aussi actionnaires à 40 % du nouveau multiplexe qui va ouvrir à Saint-Malo. Nous sommes actionnaires d'une poignée d'autres cinémas, notre ambition est d'aider à développer les offres de cinémas sur le territoire. L'objectif du groupe n'est pas financier, la totalité des résultats a toujours été réinvestie dans de nouveaux projets »**.

Et les projets sont de plus en plus importants. La Soredic compte ainsi 3 autres filiales :
• CINÉDIFFUSION, pour la programmation de films, sur plus de 280 écrans. La société est également grossiste en confiserie.
• LOOPILAND, exploite une plaine de jeux pour enfants à Angers depuis 4 ans, la seconde ouvre le 12 octobre à Vern-sur-Seiche à côté du Cinéville. **« La plus grande aire de jeux couverte pour enfants du département, sur 2 000 m² »**
• CIRÉO, une régie publicitaire spécialisée dans la publicité locale sur grand écran

En 2020 le groupe Soredic s'installera dans un nouveau siège social à Vern-sur-Seiche, au sein de cet ensemble bâti par la Soredic de 9 800 m² de plancher au total, zone du Val D'Orson, juste à côté du complexe Cinéville, de la plaine de jeux Loopiland, une crêperie, et deux autres restaurants à venir.

SOREDIC
3E rue de Paris - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tel : 02 99 83 01 40
http://soredic.fr

Cinéville Soredic

CARNET

• Le Poool Rennes

Daniel GERGÈS, nouveau directeur

Daniel Gergès prendra la direction du Pool le 4 novembre prochain. Il succède ainsi à Stanislas Hintsy pour piloter l'association et mettre en œuvre la vision souhaitée par sa gouvernance. **« Nous sommes très heureux d'avoir retenu la candidature de Daniel Gergès pour diriger Le Poool. Nous ne doutons pas que sa personnalité, son parcours, sa connaissance de notre écosystème et sa forte motivation à conduire ce projet de territoire soient exactement ce dont Le Poool avait besoin »**, explique Jérôme Tré-Hardy, président de l'association. Ingénieur diplômé de l'INSA de Rennes, Daniel Gergès débute sa carrière d'entrepreneur en tant que CTO et co-fondateur de Wokup, startup technologique pionnière de l'internet mobile essaimée du groupe Orange (après une levée de fonds de 18 millions d'euros, l'entreprise est rachetée en 2004 par un acteur américain). Puis il intègre l'éditeur anglais Sage et crée une startup interne destinée à accélérer la transformation du groupe vers les modèles SaaS/cloud, avant de rejoindre le groupe malouin Beaumanoir pour y créer Silicon B, premier accélérateur d'innovation spécialisé dans la transformation du retail. Aujourd'hui consultant indépendant auprès de startups et de grands groupes, Daniel Gergès est passionné d'entrepreneuriat et d'innovation et membre actif de l'écosystème : il a notamment participé à fonder les associations Web2Rennes, La Cantine Numérique Rennaise, La French Tech Rennes St Malo et a été membre du bureau de Digital Saint-Malo.

• CCI 35

Thierry GIRARD succède à Bertrand GERVAIS comme Directeur Général

Nouvelle direction à la CCI Ille-et-Vilaine à partir du 14 octobre. D'un commun accord avec le Président de la CCI Ille-et-Vilaine, Bertrand Gervais, directeur général quittera ses fonctions à la CCI en mars 2020. Il assure ses fonctions de directeur général jusqu'au 13 octobre, puis interviendra sur une mission relative aux enjeux et conséquences du Brexit sur les entreprises du territoire ainsi que sur nos activités liées aux infrastructures portuaires et aéroportuaires. A ce poste depuis 2012, il s'est particulièrement attaché à réussir la fusion des CCI de Rennes et Saint-Malo Fougères. Thierry Girard prend les fonctions de directeur général de la CCI Ille-etVilaine à partir du 14 octobre. Il est arrivé à la CCI en 2017, comme directeur financier et des ressources humaines. Il mettra en œuvre les orientations définies par le Bureau de la CCI Ille-et-Vilaine pour en transformer son organisation et la faire évoluer vers un nouveau modèle économique conformément au contrat d'objectif et de performance conclu avec l'État en avril dernier.

UNION DES ENTREPRISES 35

Plus de 180 patrons bretilliens au Québec pour les 20es rencontres internationales

« le pays qui embauche »

Visites d'entreprises françaises implantées au Canada, rendez-vous d'affaires BtoB, réceptions officielles, découverte du vieux Québec et de Montréal. Les 180 chefs d'entreprise bretilliens qui participaient la semaine dernière aux 20es rencontres internationales de l'Union des entreprises 35 ont été bien occupés avec quinze visites d'entreprises en quatre jours dont Ubisoft, Technicolor, Bridor et Diana Food.

Après Israël l'an dernier, l'Union des entreprises 35 avait retenu cette année le Canada et plus précisément Montréal et Québec comme destination de voyage pour cette vingtième édition. Un voyage commencé le 30 septembre par une réception à l'usine Bridor, filiale du groupe Le Duff, qui fêtait ce même jour ses 35 ans de présence à Montréal et une visite du site ouvert en 1996 en présence du président-fondateur du groupe, Louis Le Duff et du ministre québécois de l'Économie et de l'innovation Pierre Fitzgibbon.

Échanges fructueux entre le président de l'UE 35 Herve Kermarrec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation Pierre Fitzgibbon ravi de ces rencontres.

Les tables rondes animées par Bruno Cressard et Herve Lejeune et la qualité des intervenants, largement plébiscitées par l'assistance.

Pour le président de l'UE 35 Hervé Kermarrec **« ces rencontres ont avant tout pour objectif de favoriser la découverte d'autres cultures, la rencontre de chefs d'entreprises d'autres pays et l'établissement de relations durables avec certains d'entre eux »**.

Au terme de ce voyage, à l'issue du diner de gala au château de Frontenac à Québec en présence du maire de la ville, le vice-président de l'UE 35, Maitre Bruno Cressard en charge de l'économie et de l'organisation ne cachait pas sa satisfaction. **« Tous les objectifs ont été remplis et même au-delà »**.

Comme l'a rappelé avec fierté le Ministre de l'Économie lors de la visite de l'usine Bridor **« le Québec est un territoire qui se porte très bien particulièrement avec plus de 280 implantations industrielles dont 255 filiales étrangères et un taux de chômage particulièrement bas (4,7 %) »**.

Au point que les employeurs finissent par manquer de main d'œuvre et que les offres d'emploi se multiplient le long des grands axes routiers. Comme l'a confirmé le ministre de l'Économie, **« le gouvernement québécois est plus que jamais prêt à accueillir toutes les entreprises qui souhaitent contribuer au développement de la Belle Province francophone »**.

Message reçu par l'ensemble des participants, à l'évidence ravis de ce déplacement outre-Atlantique.

J.J.BREE

Une délégation de l'UE 35 reçue à la résidence du Consul général de France à Québec. De G à D : Michel Gautier, vice-président de Rennes Métropole, maire de Betton, Hervé Kermarrec président de l'UE 35, Frédéric Sanchez consul général de France à Québec, Me Bruno Cressard, ancien bâtonnier vice président de l'UE 35 et Gaël Le Bohec député d'Ille-et-Vilaine.

Des chefs d'entrprises bretons attentifs aux propos des intervenants québécois lors de ces 20es rencontres internationales.

LE LIORZH, AU RHEU

Résidence de 45 logements, signée Crédit Agricole Immobilier

Mi-septembre, Frédéric Baudier, Directeur de la Promotion Résidentielle et Grands Projets de Crédit Agricole Immobilier, et Mickaël Bouloux, Maire de Le Rheu et Conseiller communautaire de Rennes Métropole, ont posé la première pierre de Liorzh.

Conçu par l'agence d'architecture a/LTA architectes – urbanistes, dans l'esprit des cités-jardins emblématiques de Le Rheu, ce projet du Crédit Agricole Immobilier résulte de plusieurs ateliers collaboratifs organisés par l'aménageur de Rennes Métropole, Territoires & Développement.

Dans le 2e îlot-jardin de la Trémelière, l'ensemble immobilier nommé Liorzh et signifiant *« jardin »* en breton, se compose de trois bâtiments indépendants. Les 45 logements en accession libre seront livrés au cours du 3e trimestre 2020.

© Agence a/LTA

© Tomas Crabot

Pose de la première pierre.

Crédit Agricole Immobilier est l'expert immobilier multimétier du groupe bancaire éponyme. Depuis plus de 25 ans s'il est positionné sur l'aménagement, la construction, la commercialisation, puis la gestion des ensembles immobiliers en zone urbaine. Son activité de Promotion / Résidentiel compte en 2018 plus de 3 100 logements en production, 1 600 logements livrés et près de 1 725 logements vendus.

BRUZ - KER LANN

S2 SOUTHSIDE

EXCLUSIVITÉ

KERMARREC entreprise

BUREAUX NEUFS DISPONIBLES

Surface totale de **950 m²**
divisible à partir de **125 m²**

Besoin d'informations ?
Contactez-nous !

02 23 30 23 30
rennes@kermarrec.fr

www.kermarrec-entreprise.fr

GROUPE KERMARREC

LE BAIL COMMERCIAL

Un contrat qui engage locataire comme bailleur

Lors d'une conférence à la CCI d'Ille-et-Vilaine, quatre spécialistes sont revenus sur les avancées législatives concernant le bail commercial. Créé pour protéger les marchands et boutiquiers, le code du commerce datant de 200 ans (post-révolution française) a connu de nombreuses évolutions, notamment ces dernières années avec la Loi Pinel et les approches jurisprudentielles.

Le commerce change : le temps s'accélère, la distance s'abolit, l'économie se mondialise et surtout se dématérialise. Cette mutation s'accompagne d'une transformation du droit commercial avec des évolutions jurisprudentielles. Les règles de régulation commerciales se réinventent.

« Tout se fait de plus en plus sur le smartphone, la conséquence c'est aussi que 30 % des agences bancaires vont fermer » indique Laurent Giboire. Quid des locaux commerciaux quand les activités de services mutent et ne nécessitent plus d'ancrage physique ?

Dans ce contexte - et de manière très pragmatique - quatre intervenants ont décliné les évolutions des baux commerciaux lors d'une après-midi à la CCI, pour mieux appréhender les enjeux et engagements induits par ces contrats.

Maître Aubault, Notaire honoraire et représentant des bailleurs pour la Chambre syndicale des propriétaires d'Ille-et-Vilaine. Laurent Giboire, Président du Directoire Giboire SA, membre de la commission commerce à la CCI35. Maître Chauvin, Cabinet Chauvin, Avocat spécialisé en bail commercial. Maître Gouranton, Notaire honoraire.

« Signer un contrat commercial, c'est un concubinage pour ne pas dire un mariage, en tout cas cela implique sur une longue durée ! » indique en préambule Laurent Giboire. Et cela veut dire qu'il faut s'y pencher avec attention, ne pas signer précipitamment. **« Une chose primordiale est déjà de regarder les règlements de co-propriétés, vérifier qu'ils n'interdisent pas certaines activités - comme bar ou restaurant par exemple ! Et si possible les règlements d'urbanismes… Renseignez-vous sur les tarifs pratiqués chez les voisins. Il y a une liberté totale à la signature pour déterminer un loyer, et ensuite c'est signé pour 9 ans ! »**.

Droit des obligations

« La réforme 2014 de la Loi Pinel a changé des règles d'ordre publique, des articles mais aussi des décrets ont de plus modifier les règles applicables » précise Maître Gouranton.

« La réforme du droit des obligations touche notamment les baux commerciaux. En cas de non-réalisation de travaux par le bailleur, le locataire peut désormais avoir des recours, invoquer des sanctions, ou demander réparation ». Obligation d'indiquer également dans le contrat les travaux à venir sur le bâti, obligation de préciser les répartitions des charges entre les deux co-contractants, et plus largement d'informer des opérations spécifiques. **« Prenez l'exemple du Centre Colombier à Rennes, vous êtes propriétaire et louez un commerce sans parler des gros travaux à venir dans le cadre des opérations de rénovations urbaines de la ville de Rennes, ou de travaux du métro : vous êtes fautif, car cela peut - bien sur ! - avoir un impact sur l'activité du commerçant qui loue cet emplacement »**.

Rupture abusive des pourparlers

Si une négociation est rompue, vous pouvez être condamné à verser des dommages et intérêts. Que ce soit le candidat preneur à un bail commercial ou le propriétaire, le demandeur d'une *« rupture abusive de pourparlers »* doit caractériser un motif légitime, un comportement de mauvaise foi, démontrer une faute de son interlocuteur. **« Et cela est valable aussi en cas d'échanges d'informations par mail : si les conditions du bail sont indiquées de ces échanges cela est considéré comme su »**.

Interpellations interrogatoires :

« C'est un nouveau mécanisme : en cas de problème d'interprétation dans un contrat, il est judicieux d'envoyer au co-contractant une demande afin d'expliciter le sujet litigieux ou la clause du contrat. Il est en effet permis de questionner le bailleur afin de sécuriser la situation juridique. A défaut de réponse dans un délai fixé, c'est l'interprétation du demandeur qui est prise en compte ».

Contrat d'adhésion :

Ce sont des contrats types, à prendre en bloc et sans négociation, souvent utilisés dans les galeries marchandes. Ils sont à l'inverse des contrats de gré à gré qui comptent des stipulations librement négociées entre les deux parties, comme souvent avec les bailleurs individuels. **« Ces contrats d'adhésion peuvent être remis en cause lorsqu'ils créent un déséquilibre significatif entre les co-contractants »** indique Maître Chauvin. Par exemple s'il y a un transfert de charges imprévu et important. **« La clause peut être réputée non écrite… mais ce n'est pas simple à prouver ! »**

Imprévision contractuelle

Elle permet dans certains cas aux parties de demander une renégociation du contrat de bail. **« Prenez l'exemple de la mobilisation des Gilets Jaunes, et l'impact sur les commerçants. C'est un élément imprévisible, et bien il y a la possibilité de re-négocier le contrat pour un aménagement de loyer par exemple »**.

Les ateliers et conférences de la CCI :
www.ille-et-vilaine.cci.fr/agenda/list

Maître Gourandon a rappelé que les expert-comptables avaient un outil d'évaluation **« pour s'assurer de la rentabilité d'un commerce et ne pas payer un loyer trop élevé. Il existe des ratios loyer/chiffre d'affaires à ne pas dépasser, qui varient selon l'activité. De manière générale ce ratio ne doit pas excéder à 9 à 10 % du CA prévisionnel. C'est 5 à 6 % pour la restauration, 4 à 5 % pour les boulangeries, 2 à 3% pour les pharmacies, bijouterie 7 à 8% etc. »**

ASSISES DE L'ACTUALITÉ FISCALE DE L'OUEST #11

« Les rencontres Raymond Bondiguel », vendredi 18 octobre à Rennes

C'est une journée dédiée aux professionnels du droit fiscal : avocats, experts comptables, notaires, conseillers en gestion de patrimoine…La 11e édition des Assises de l'actualité fiscale de l'Ouest se tiennent à Rennes le vendredi 18 octobre à l'École des Avocats du Grand Ouest.

Nées en 2008 sous l'impulsion du Bâtonnier Raymond Bondiguel, de Maître Maud Bondiguel et de Maître Guillaume de Montgolfier, les Assises de l'actualité fiscale de l'Ouest sont organisées conjointement par l'Association des Avocats Fiscalistes (AAFI), sous l'égide de l'Ecole des Avocats du Grand Ouest (EDAGO) et en partenariat avec l'Institut des Avocats Conseils Fiscaux (IACF) et l'Institut de Droit pénal fiscal et financier (IDPF).

Véritable lieu d'échanges dédié aux professionnels de la fiscalité (avocats, experts-comptables, membres de l'Administration fiscale, magistrats, notaires, conseils en gestion de patrimoine), cette rencontre annuelle permet de croiser les regards de praticiens sur une sélection de thèmes d'actualité fiscale ayant marqué la matière durant l'année écoulée.
Cette édition revêt un format exceptionnel, avec une série de colloques en plénières de 9h30 à 18h.

Interventions :

• Guillaume Goulard, Président de la 9e chambre du Conseil d'État, reviendra sur l'importante actualité fiscale de l'année.

• Jean-François Thony, Procureur Général de la Cour d'Appel de Rennes, nous exposera les aspects légaux et pratiques de la réforme de la fraude fiscale (loi du 23 octobre 2018).

• Jean-Michel Moriceau, Administrateur Général des Finances Publiques, commentera les aspects fiscaux de la loi ESSOC ainsi que les informations pratiques de notre région.

« Nous nous réjouissons d'accueillir pour cette nouvelle édition de nouveaux intervenants d'horizons différents, commente Guillaume de Montgolfier, Président de l'AAFI et Avocat au Barreau de Nantes, **et de perdurer ainsi l'objectif du Bâtonnier : améliorer la compréhension mutuelle de la matière en croisant les analyses sur des problématiques fiscales actuelles »**.

Inscription en ligne **www.aa-fi.com/inscription**
Programme complet et intervenants
www.aa-fi.com/les-assises-fiscales

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE BRETAGNE

Cré'ACC 2019 : les 5 lauréats

Fin septembre lors du salon Entreprendre dans l'Ouest, s'est tenue la soirée de remise des prix du concours Cré'ACC. Cette 17e édition a recueilli 139 dossiers de candidature, 14 présentations ont été réalisés auprès du jury pour 5 lauréats primés par l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne.

©thomascrabot.com

Cinq créateurs bretons se sont vus remettre leurs prix par l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne.

Stimuler la création d'entreprise et encourager les créateurs à se faire accompagner est la raison d'être de ce concours organisé par l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne. Chaque lauréat bénéficie d'un coup de pouce au lancement de son projet, avec 2 ans d'accompagnement par l'expert-comptable de leur choix.

Prix moins de 35 ans
LE PETIT VERGER : Guillaume Lepetit

Après avoir créé le pôle fruitier de Bretagne, Guillaume Lepetit s'est lancé dans l'aventure entrepreneuriale avec Le Petit Verger, basé à Saint-Carné (22). Il presse son propre jus de pomme *« Le Petit Jus »*, et offre un service de jus à façon pour les personnes venant avec leurs propres pommes (à partir de 200 kg). Particularité très appréciée, les propriétaires participent au pressage de leurs pommes. Il propose également ses services en matière de taille d'arbres fruitiers, de conseil pour la plantation et d'entretien de vergers.

Prix innovant
ASKELYS : Romain Thomas

L'objectif d'Askelys (35) est de démocratiser l'accès aux bases de données, permettre au plus grand nombre d'y accéder facilement sans connaissance informatique. Askelys développe une solution rapidement déployable, accessible à tous ceux amené à manipuler des bases de données, tels que les pharmaciens, banquiers, journalistes…

Prix développement durable & Prix Gwenneg
TINCTURA : Florentin Donot

Les bienfaits des algues sur la santé sont connus mais l'aspect peut rebuter les consommateurs. Tinctura a mis au point un extrait d'algue liquide, agréable à boire et qui ne soit pas aussi contraignant que de prendre plusieurs cachets par jour. Atelier de conception à Ploudaniel (29). D'ici à 5 ans, les 2 associés souhaitent développer de nouveaux extraits d'algues, aller vers le bio et créer leur propre marque.

Prix 2e vie professionnelle
LIVE OUT : Vincent Gérard

Plongée sous-marine, visite de ferme, voyage en 2CV, saut en parachute, grâce à un casque de réalité virtuelle les personnes âgées résidant en EHPAD découvrent de nouvelles sensations via le dispositif développé par Vincent Gérard et sa société Live Out (22). L'entreprise dispose d'un catalogue d'une trentaine d'expériences sensorielles, enrichi chaque mois, 10 établissements sont à ce jour équipés.

Prix dynamique locale
et Prix coup de cœur du public
LA PETITE FILATURE BRETONNE :
Emilie Renard

Projet lancé depuis 2 ans, la première filature bretonne ouvre à Plouguernével (22), dans une longère de 150 m² prête à accueillir les 12 machines nécessaires à l'activité : machines à laver et à feutrer, machines pour préparer la fibre et filer la laine… Spécificité de la petite filature bretonne, y transformer la laine de mouton, d'alpaga, de chèvre mohair ou de lapin angora dès le 1er kilo de toison récolté.

Partenaires du concours cré'ACC : La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Bretagne, la CCI Ille-et-Vilaine, le réseau des technopoles de Bretagne, l'INPI, l'Incubateur Produit en Bretagne, Initiative Bretagne, le réseau Entreprendre Bretagne, le Crédit Mutuel de Bretagne, la Banque Populaire Grand Ouest, Groupama Loire Bretagne, MBA Mutuelle et Harmonie Mutuelle.

MSBK ÉCOLE DE DANSE
ÉCOLE DE DANSE
COURS, FORMATIONS PROFESSIONELLES
Cours de danse toutes disciplines:
Jazz, modern jazz, contemporain, classique, barre à terre, stretching, remise en forme, street jazz, gym douce et cabaret
TÉL - 06 50 87 24 99
www.danse-msbk.com

ADRESSE :
Jacqueline Auriol ZAC Airlande
Saint-Jacques-de-la-Lande
Accessible depuis le centre-ville de Rennes,
de la station République, en bus C6 (arrêt La Morinais).
Facile d'accès en voiture, parking sur place.
GROUPE CAP TRANSACTIONS
VOTRE ALLIÉ DANS L'IMMOBILIER
Affaire négociée par nos équipes
02 23 300 440 - www.cap-transactions.com

L'AMÉRIQUE, NOUVEL ELDORADO DU GROUPE LE DUFF

BRIDOR, filiale industrielle du groupe, va réaliser un investissement de 200 millions d'euros dans ses usines nord-américaines

En déplacement au Québec le 30 septembre dernier pour fêter les 35 ans de présence de son groupe et de sa filiale Bridor au Canada, Louis Le Duff a confirmé sa volonté d'accélérer le développement de son groupe Outre-Atlantique avec un plan d'investissement de 200 millions d'euros sur trois ans et 200 nouveaux emplois à la clé.

Ce plan prévoit notamment une augmentation des capacités de production et de stockage du site de Boucherville (60 000 m²) près de Montréal où avaient lieu les festivités ainsi que de celui de Vineland dans l'État du New Jersey aux États-Unis.

En présence du ministre de l'Économie et de l'innovation Québécois Pierre Fitzgibbon et de sa collègue Nathalie Roy ministre de la communication, et devant plus de 500 invités dont 200 chefs d'entreprises bretilliens, alors en déplacement au Canada dans le cadre des 20es rencontres internationales de l'UE 35, Louis Le Duff a réaffirmé sa volonté d'accélérer son développement en Amérique du nord.

« Un retour aux sources » pour ce patron breton qui a fait ses premiers pas au Canada en tant qu'étudiant à l'université québécoise de Sherbrooke en 1970 tout en ouvrant une crêperie pour financer ses études.

« Un eldorado pour le groupe » selon Philippe Morin, directeur général de Bridor, qui reconnait que ce plan d'investissements (*le plus important jamais réalisé sur ce territoire*) traduit les fortes ambitions du groupe Le Duff en Amérique du Nord.

« Notre objectif est de doubler nos ventes d'ici à 2021 sur ce continent. L'Amérique du Nord offre en effet un formidable gisement de croissance pour les produits boulangers de tradition européenne, capables de s'adapter aux habitudes locales de consommation » assure Philippe Morin.

Échanges fructueux entre Le président fondateur du groupe, Louis Le Duff, Philippe Morin, directeur Général de Bridor et les deux ministres québécois présents.

Bridor Canada, qui emploie déjà 2 500 salariés pour un chiffre d'affaires qui approche le milliard d'euros, prévoit en effet pour les années qui viennent, une croissance annuelle de 25 % avec ses enseignes Brioche dorée, La Madeleine, Mimi's Café et Au pain Doré, et un doublement du chiffre d'affaires tous les cinq ans.

La baguette française à l'honneur pour les 35 ans de présence Bridor au Canada. Le Ministre de l'Economie Pierre Fitzgibbon a jugé important de voir des entreprises étrangères investir investir dans le secteur de la transformation alimentaire. « Je peux vous confirmer que Bridor a grandement contribué à faire de la Montérégie la capitale de l'agroalimentaire au Québec » à t il reconnu en concluant son discours.

Un succès que le président- fondateur du groupe attribue volontiers à la qualité de sa main d'œuvre, à sa technologie de pointe et à son sens de l'innovation. **« Autant d'atouts qui permettent d'offrir un produit de la plus haute qualité répondant parfaitement aux besoins des clients locaux et internationaux »**.

Priorité à l'innovation

Accompagné d'une délégation de MOF (Meilleurs ouvriers de France) en charge, depuis de nombreuses années déjà, de l'élaboration des recettes Bridor au sein de son groupe, Louis Le Duff a, par ailleurs, annoncé la création prochaine, à Montréal, d'une école culinaire plus spécialement destinée à repérer les **« futurs talents de son groupe »**.

Un groupe qui a fait de la qualité et de la santé une priorité comme en témoigne sa dernière création : **l'AMIBIOTE**, grand prix de l'innovation du SIRHA 2019, lancée officiellement ce 7 octobre dans près de 1 000 points de vente et supermarchés.

Pour Jean-François Girardin ancien chef du Ritz et président de l'association des MOF, également présent à Montréal, **« cette baguette est le fruit de trois années de recherches et d'un travail conjoint entre les boulangers en R&D Bridor et Joël Doré, expert du microbiote intestinal à l'INRA »**. Une étude clinique dirigée par le CRNH (Centre de Recherche en Nutrition Humaine) Rhône-Alpes sur plusieurs dizaines de volontaires a démontré que ce pain, alliance de sept fibres végétales, était capable d'améliorer notre microbiote, de diminuer le taux de cholestérol et d'agir sur l'insulino-résistance.

Louis Le Duff et la délégation des MOFs dans les cuisines de l'ITHQ (Institut de Tourisme et d'hôtellerie du Québec lors de la signature du partenariat.

Cette priorité donnée à la qualité et à la santé a également été au centre des discussions, le 1er octobre dernier, lors de la signature d'un partenariat entre le groupe Le Duff et l'ITHQ (Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec) permettant à de jeunes canadiens de venir en formation en France, notamment chez Bridor auprès de ces ambassadeurs du groupe Le Duff que sont ces Meilleurs Ouvriers de France qui envisagent par ailleurs la création d'une aile « MOF » à Montréal.

Jean Jacques BREE

CAP MALO

Portes ouvertes aux professionnels

Mardi 8 octobre s'est tenue la nouvelle édition des Portes ouvertes à Cap Malo dédiée aux professionnels : sociétés, agences événementielles, comités d'entreprises, associations sportives.

Une trentaine de participants ont répondu présent à cet événement à l'initiative de l'ASL Cap Malo. En matinée les visiteurs pouvaient rencontrer les dirigeants des enseignes accueillant du séminaire et des activités loisirs, telles que le Cinéma et ses privatisations de salles, le bowling, le karting/soccer, la salle de sport Sun Form, l'hôtel Escale Oceania, le golf, AirFly Bretagne et la nouveauté New Jump et son trampoline park.

« Les entreprises sont toujours en recherche de nouveaux endroits et d'activités originales à proposer à leur collaborateurs, sur Cap Malo tout est réuni au même endroit entre l'offre restauration, hébergement, salles de séminaires et loisirs » précise Céline Jeulin, en charge du développement de Cap Malo.
Le midi, tous les participants ont pu se retrouver autour d'un cocktail au golf de Cap Malo afin d'échanger entre eux et de projeter leur futurs événements.

Pour rappel Cap Malo Séminaires Incentives accueille pour les événements d'entreprises (et privés) de 10 à 1 500 personnes. Infos sur le site internet : **www.cap-malo.com/seminaires**

BRIOCHE DORÉE

Élue meilleure chaîne de magasin 2019/2020 dans la catégorie sandwicherie

Enseigne historique du groupe Le Duff créée à Brest en 1976, Brioche Dorée vient d'être élue meilleure chaîne de magasin 2019 – 2020 dans la catégorie sandwicherie, pour la troisième année consécutive, lors de la 12e édition des *« Trophées Meilleure Chaîne de Magasins »* organisée ce mercredi à Paris.

Avec 600 points de vente dans plus de 20 pays, cette enseigne franchisée du Groupe Le Duff, leader de la restauration rapide à la française, accueille chaque jour plus de 270 000 clients en France.

Pour Vincent Le Duff, Directeur général de Brioche Dorée, **« ce prix récompense avant tout le travail de toute une équipe qui œuvre au sein des magasins ou du siège de l'entreprise à Rennes. C'est avant tout une histoire de passion et d'hommes et de femmes qui ont choisi de se réinventer sans cesse pour élever la qualité des produits proposés en privilégiant le « made in France »**.

« 86% des produits proposés proviennent d'exploitations françaises et la viande est à 100% d'origine française » tient à rappeler Vincent Le Duff qui a choisi de privilégier les circuits courts. Les pains et les viennoiseries étant quant à eux confectionnés dans les fournils Bridor sur le site de Servon-sur-Vilaine.

SEDEC CONSTRUCTIONS À PLÉCHÂTEL

L'entreprise fête cette année son 50e anniversaire

1969-2019. Pour fêter cet anniversaire, toute l'équipe de Sedec Constructions s'est réunie sur le site de Lohéac début septembre, pour une randonnée en quad et en 4x4, puis une visite du musée de l'automobile, suivie d'un dîner.

L'équipe de Sedec Constructions.

Ce fut l'occasion de tisser des liens en dehors de l'activité professionnelle entre tous les collaborateurs, et de remercier l'engagement quotidien de toute l'équipe qui contribue au développement de l'entreprise.

Cette 50e année est importante pour Sedec Constructions qui a réalisé d'importants travaux en rénovant et agrandissant ses locaux situés depuis l'origine à Pléchâtel. Une réorganisation du dépôt a permis également d'aller plus loin dans le tri des déchets, avec la mise en place de bennes sélectives.

Sedec Constructions a aussi développé ses effectifs, avec le recrutement d'un nouveau conducteur de travaux gros-œuvre en 2019, qui permet d'assurer un suivi et une organisation plus efficace des chantiers. Parce que la formation est une clé de réussite, 3 jeunes ont rejoint l'entreprise pour être formés au métier de maçon, par apprentissage. Ils vont préparer en alternance sur les chantiers et au CFA du Bâtiment, un Bac Pro Technicien du bâtiment en 3 ans.

Sedec Constructions, à l'occasion de son cinquantième anniversaire en tant que constructeur de maisons individuelles et entreprise générale de bâtiment, tient à remercier tous ses partenaires, artisans, architectes, bureaux d'études, ingénieurs, fournisseurs… pour leur professionnalisme et leur fidèle collaboration depuis ces nombreuses années.

Cette confiance mutuelle, toute l'équipe y est sensible, ainsi qu'aux nombreux témoignages de satisfaction de ses clients, souvent renouvelés au fil des années.

www.sedec-constructions.fr

Activités sur le site de Lohéac.

ENTREPRISES INCLUSIVES

Le premier contrat *« CDD Tremplin »* signé chez Bretagne Atelier

Le premier contrat *« CDD Tremplin »* du département vient d'être signé chez Bretagne Ateliers, où le secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, Ludovic Guillaume s'est rendu fin septembre.

Avec seulement 3,4 % de salariés en situation de handicap dans les entreprises et 1,2 % des apprentis, la société française n'est pas assez inclusive. Afin de favoriser le développement des compétences et l'accès à l'emploi durable des personnes en situation de handicap, un nouveau dispositif est en cours d'expérimentation au sein des entreprises adaptées de plusieurs régions : le CDD tremplin.

130 entreprises expérimentent jusqu'à fin 2022

Prévu par la loi *« Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »*, le CDD Tremplin a été lancé fin 2018, à titre expérimental. 130 entreprises adaptées (EA) volontaires sont à ce jour retenues pour cette expérimentation qui prendra fin au plus tard le 31 décembre 2022.

4 entreprises en Bretagne : APF 3i CONCEPT, APF ENTREPRISES 56, BRETAGNE ATELIERS, EA SILLERY QUIMPER

Cette nouvelle forme de contrat, dédiée aux travailleurs en situation de handicap dans les entreprises adaptées, est d'une durée comprise entre 4 et 24 mois. Une possibilité d'embauche complémentaire aux outils déjà existants, construit autour du triptyque emploi-formation-accompagnement : cela doit permettre de multiplier les expériences professionnelles, d'accéder à des formations qualifiantes ou pré-qualifiantes, dans le cadre d'un accompagnement individualisé renforcé, favorisant la construction d'un projet professionnel vers un autre employeur.

La réforme des EA

Le CDD Tremplin s'inscrit dans le cadre de la réforme des entreprises adaptées (EA), qui poursuit un double objectif :

• renforcer le rôle des EA au service du développement des territoires et de l'emploi, pour que 80 000 personnes handicapées puissent bénéficier de leur savoir-faire inclusif d'ici 2022 en France

• accroître leur modèle inclusif, pour développer le placement et l'accompagnement des transitions professionnelles vers les autres employeurs privés et publics.

« Il n'existe au sein des entreprises que des singularités à inclure »

« 500 000 personnes en situation de handicap sont aujourd'hui privées d'emploi en France, le taux de chômage des personnes en situation de handicap est deux fois plus élevé que la moyenne, avoisinant les 19 %, » indique Daniel Lafranche, directeur général de Bretagne Ateliers.

Bretagne Ateliers est l'une des plus importantes Entreprises Adaptées (EA) industrielles de France, un CA 2018 de 19 M€. Sous statut associatif, elle emploie aujourd'hui 600 collaborateurs dont 440 travailleurs handicapés. L'entreprise travaille comme fournisseur dans l'aéronautique, l'automobile, et élargit ses prestations aux secteurs ferroviaire, et tertiaire. Basée à Noyal sur Vilaine, elle compte 5 sites de productions en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes d'Armor, et œuvre depuis plus de 43 ans pour répondre à sa mission : **permettre à des adultes en situation de handicap de retrouver leur dignité grâce à l'emploi**. Elle développe un modèle de management social, fondé sur l'écoute, le collaboratif, basé sur l'implication des salariés, afin de donner du sens à leur travail, ce qui lui vaut d'être labellisée vitrine Industrie du Futur.

Conception - Construction
Clé en main
de vos projets en région

Tertiaire

Activité / Industrie

Logistique

GSE s'engage contractuellement sur le prix, le délai et la qualité **depuis 1976.**

GSE Ensemble, créons de la valeur.

GSE Bretagne
02 56 85 36 17
gsegroup.com

UN SECTEUR D'ACTIVITÉ PORTEUR

L'artisanat en Ille-et-Vilaine

Créateur d'emplois et de richesses, l'artisanat constitue un maillon essentiel de l'économie locale mais également de l'aménagement du territoire. Le secteur participe largement aux dynamiques économiques territoriales au service de la population, des entreprises et des collectivités. Les entreprises artisanales assurent des services de proximité et un lien social indispensable.

Économie dynamique et créatrice d'emplois, l'artisanat bretillien ne décompte pas moins de 18 000 entreprises artisanales au 1er janvier 2019 et 49 000 emplois sur le territoire (salariés et dirigeants confondus).

Le secteur de la construction prédominant

En 2019, près de 40 % des entreprises artisanales d'Ille-et-Vilaine sont issues du secteur de la construction. Les secteurs des services (30 %) et de la production (17 %) puis de l'alimentation (14 %) complètent le classement.

Répartition des entreprises par secteur d'activité

Répartition détaillée des entreprises par secteur d'activité

En 2018, 1 800 entreprises artisanales ont été créées contre un peu moins de 350 en 2009. Ce dynamisme a été porté par le fort essor des microentreprises tout au long de la période.

L'évolution des créations d'entreprises entre 2009 et 2018 révèlent la reconfiguration des marchés et l'essor de nouvelles activités de services. Le nombre d'entreprises créées a ainsi été multiplié entre cinq et huit fois pour les secteurs de l'équipement de la personne, du service aux entreprises (nettoyage de bâtiment, graphisme, etc.), des loisirs et services divers, et, de l'équipement de la maison (fabrication de meubles, décoration et restauration, etc.). À l'inverse, dans les secteurs majeurs comme la construction, l'alimentation ou l'artisanat de production, la croissance s'est faite plus lentement : deux à trois fois plus d'entreprises créées au cours des dix dernières années.

Créations d'entreprises

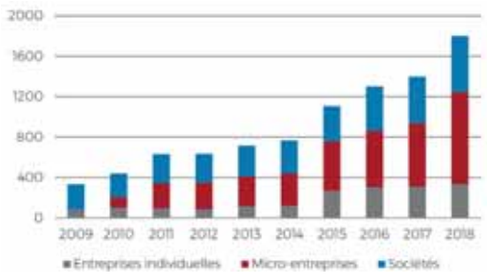

Malgré que l'artisanat tende à se féminiser, les postes de chef d'entreprise restent occupés par des hommes pour les ¾ des entreprises artisanales d'Ille-et-Vilaine.

Toutefois les entreprises artisanales dirigées par une femme ne représentent qu'un quart des structures. La répartition par activité demeure très *« genrée »* : on constate une surreprésentation des femmes dans les secteurs des soins à la personne, de l'équipement de la personne ou des loisirs et services divers.

La CMA 35, acteur incontournable de la création, de la transmission et du développement des entreprises artisanales.

Entreprendre dans l'artisanat est une aventure aussi exigeante qu'enthousiasmante. Le porteur de projet doit réunir à la fois de multiples compétences, des savoir-faire techniques et professionnels liés au métier concerné, et il doit également avoir des capacités dans les domaines de la gestion, du management, du commerce et du marketing.

En 2018, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine a réalisé **2 700 prestations pour les porteurs de projet et jeunes créateurs**.

- 900 porteurs de projets jeunes créateurs sensibilisés et formés.
- 1 200 stagiaires accueillis pour le stage de préparation à l'installation.
- 600 accompagnements individuels.

Et **900 prestations pour les entrepreneurs en développement** ont été assurées.

- 400 artisans sensibilisés et formés pour le développement de leur entreprise.
- 500 accompagnements individuels.

Ce sont également **90 accompagnements individuels dédiés aux cédants**.

CMA 35
02 23 500 500 – clea@cma-rennes.fr

Source : RM, 2019 et INSEE 2019 / Auteur : Observatoire régional de l'artisanat.

Portrait des chefs d'entreprise

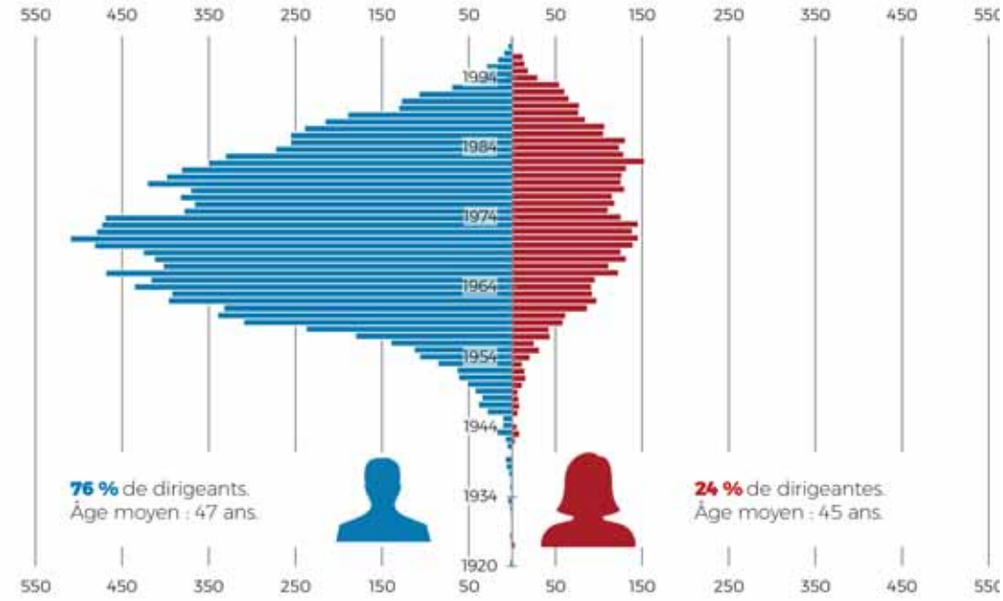

ONOLULU À RENNES

Un nouveau restaurant basé sur le *« Poke Bowl »* (se prononce « pokai bol »)

Le Onolulu a ouvert début septembre face à la salle du Liberté rue d'Isly à Rennes. Un concept de recettes basées sur le « poke bowl » ce plat hawaïen popularisé sur la côte ouest des USA. Ici les recettes se déclinent entre légumes et fruits frais, riz ou quinoa, poulet, thon, végétarien, sauce, pour une cuisine saine et vitaminée.

Maxime Soulas et Thomas Guichard ont ouvert le 1er septembre dernier le restaurant *« Onolulu »*, à Rennes en lieu et place de *« Sac Mania »* près de l'esplanade Charles de Gaulle. Un restaurant frais, coloré, vitaminé, comme les plats qui y sont proposés. 40 places assises et un réel succès ce premier mois après l'ouverture, ils ont ainsi comptabilisé jusqu'à 130 couverts par jour (50 % sur place, 50 % à emporter ou à livrer).

C'est leur première affaire dans le secteur de la restauration. **« Nous nous sommes rencontrés il y a quelques années lorsque nous travaillions dans la grande distribution »** indique Thomas Guichard. Maxime a découvert ce concept aux USA il y a quelques mois. Maxime, qui est en parallèle skipper en Class 40, s'est embarqué dans l'aventure.

Le Poke, nouvelle tendance

Ce plat nous vient d'Hawaï, archipel américain perdu au milieu du Pacifique : une salade de poisson cru en dés, dans un bol, agrémentée de quelques légumes, voilà ce qu'était alors le Poke des pêcheurs hawaïen. Et voici la nouvelle tendance *« Food Porn »* occidentale. Un plat qui compte de nombreuses influences asiatiques comme par exemple du thon rouge cru et mariné dans une sauce soja. **« Chez Onolulu nous travaillons le thon façon sashimi et sans colorant »**, précise Thomas Guichard. **« Nous avons fait le choix d'une fraîcheur irréprochable, bien sûr, mais aussi de la qualité. Le saumon est ainsi un poisson avec un taux de gras inférieur aux normes européennes. Nous avons aussi du poulet jaune français, ici travaillé façon teriyaki »**. Ajouter à cela de l'avocat coupé en fines lamelles, des oignons frits, du riz vinaigré ou du quinoa, des fruits secs et des fruits frais, des graines, et des légumes frais. **« Cela demande beaucoup de temps de préparation. Il y a 5 personnes en salle et 2 personnes en cuisine, tout est préparé, coupé, élaboré sur place »**.

Des parrains prestigieux : le chef David Etcheverry et la pâtisserie 16H30

« Manger sain n'est pas suffisant pour être en bonne santé, indique Maxime. **Il faut de la variété, du consistant, des féculents, des vitamines, et du plaisir, cela ne doit pas être punitif ! »**
Ils ont travaillé avec le chef David Etcheverry, du restaurant étoilé *« Le saison »* à Saint-Grégoire,

pour l'élaboration des sauces. Quatre sauces elles aussi faites maison. **« La sauce sésame-cacahuète n'est pas faite avec une purée de cacahuète déjà prête, nous mixons nos cacahuètes… »** Fait maison que l'on vous dit. De même pour les desserts élaborés sur place, sauf les cookies et le carrot-cake qui viennent de l'enseigne 16h30 rue Hoche. Citronnade, jus frais Boost ou Détox, tout est fait sur place. **« Le maître-mot ici c'est la qualité, et la fraîcheur »**.

Restaurant ONOLULU
8 rue d'Isly à Rennes
7J/7 : 12h-14h et 19h-21h30
Vend & sam : 12h-15h et 19h-22h30
Tel : 02 23 50 88 30
Insta : onolulu_off
Fb : Onolulupokebar

Offre entreprise et commande groupée

Courant octobre, le site internet (**http://onoluluresto.com**) proposera la possibilité de passer commande en ligne. Composer son Poke Bowl sur-mesure, pour un déjeuner de travail ou une soirée improvisée.

UMIH 35 ILLE-ET-VILAINE
Immeuble LE DELTA 3
40 rue du Bignon - CS 27733
35577 CESSON-SEVIGNE
Tél : 02 99 36 00 59 - Fax 02 99 36 61 36
contact@umih35.com / www.umih35.com

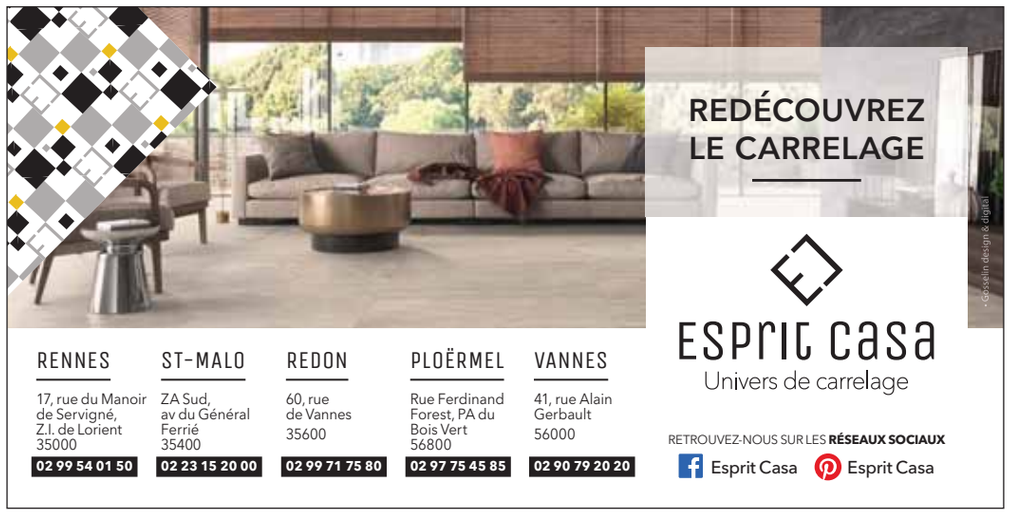

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

L'administration du journal n'est pas responsable de la teneur des insertions

Certains journaux sont habilités à publier les annonces légales pour l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, d'autres pour un arrondissement seulement. Vérifiez bien si le siège du fonds de commerce, ou de la Société, se situe dans les limites territoriales pour lesquelles le journal est habilité.
Conformément à l'arrêté Ministériel du 21 décembre 2018 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 26 décembre 2018, le tarif 2019 du millimètre/colonne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 1,82 € H.T.
Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou contact@7jours.fr

CESSIONS

lexonot
GENTILHOMME · CHARPENTIER LATRILLE · BOURGES · BUREAU GUIHARD
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte Authentique reçu le 24/09/2019 par Maître Aurore GUIHARD, Notaire à RENNES (35000), 310 rue de Fougères, enregistré au SDE de RENNES le 26/09/2019, dossier 2019 00023268, référence 3504P61 2019 N 03484, la société **GAUTIER ENTREPRISE**, SARL au capital de 8.000€, La Tassée – Trémeheuc, 35270 COMBOURG, immatriculée sous le n° 440 671 949 RCS SAINT MALO, a vendu à la société **GAUTIER COUVERTURE COMBOURG**, SARL au capital de 100.000 €, La Tassée – Trémeheuc, 35270 COMBOURG, immatriculée sous le n° 852 897 289 RCS SAINT MALO, un fonds de commerce de Conception et réalisation de travaux de couverture, sis et exploité La Tassée – Trémeheuc, 35270 COMBOURG , connu sous le nom commercial GAUTIER ENTREPRISE, au prix de 600.000 €. La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter du 01/10/2019. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, en l'office notarial « LEXONOT » 310 rue de Fougères, 35700 Rennes.

197J05577

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 septembre 2019 à CESSON-SÉVIGNÉ, enregistré le 8 octobre 2019 au SIE - RENNES - dossier 2019 00024033 / référence 3504P61 2019 A 09078 :
AGIR IMMOBILIER SARL, sise 52 Boulevard de la Liberté, 35000 RENNES sous le numéro 838762672., immatriculé au greffe du Tribunal de Commerce de Rennes
A cédé à : L.M. IMMOBILIER SARL au capital de 7.500 euros, sise 11 Place de l'Eglise, 35520 LA MÉZIERE, immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Rennes sous le numéro 449546035.
Moyennant le prix de 155.000 euros son fonds de commerce de Agence immobilière exploité Rue Nationale, 1 square Albert Tostivint, 35190 TINTÉNIAC.
Entrée en jouissance au 30 septembre 2019.Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au siège social de la SCP D'AVOCATS CHEVALIER MERLY & ASSOCIES, représentée par Me Bertrand MERLY, situé 2 rue du Calvaire à CESSON-SÉVIGNÉ (35510).

197J05680

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Nicolas BIHR, notaire à SAINT AUBIN DU CORMIER (35140) 2 rue de Rennes, le 1er octobre 2019, **Monsieur Jean DELAMARCHE** et **Madame Edith MARQUET** demeurant ensemble à SAINT AUBIN DU CORMIER (35140) Les Petites Gâches ont cédé à la société dénommée **EVOLU'TIF**, SARL au capital de 2.000,00 € ayant son siège social à SAINT AUBIN DU CORMIER (Ille-et-Vilaine) 8 rue de l'Ecu identifiée sous le numéro SIREN 853 962 256 RCS RENNES, le fonds commercial et artisanal de SALON DE COIFFURE connu sous le nom de EVOLU'TIF situé et exploité à SAINT AUBIN DU CORMIER (35140) 8 rue de l'Ecu, antérieurement exploité en location-gérance par la société dénommée « SARL EVOLU'TIF », SARL au capital de 7.622,45 €, ayant son siège social à SAINT AUBIN DU CORMIER (35140), 8 Rue de l'Ecu, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro SIREN 412 077 216. Entrée en jouissance le 1er octobre 2019. Moyennant le prix de VINGT-ET-UN MILLE EUROS (21.000,00 €).Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Nicolas BIHR, notaire à SAINT AUBIN DU CORMIER, 2 rue de Rennes, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales. Pour insertion.

197J05588

7JOURS
Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

SAS - Capital 54 000 €
Durée 99 ans à compter du 20/07/1957
Siège social :
1, rue de La Chalotais - RENNES
Tél : 02 99 79 39 09
Télécopieur : 02 99 79 14 60
BP 80338 - 35103 RENNES CEDEX 3
Email : contact@7jours.fr

Président honoraire :
Jean-Jacques BRÉE

Directeur de la publication :
Guillaume LALAU

Directrice des services :
Nadine RAFFIN

Rédaction : Laora MAUDIEU
Karine BARBÉ

Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - parution le samedi
Prix de vente : 1,20 €
Abonnement un an : 50 € (TVA incluse)
CCP RENNES 2501-52 B
Imprimerie "CORLET ROTO"
53300 AMBRIÈRES-LES-VALLÉES
Commission paritaire : 0221 I 83943

Membre de RésoHebdoEco

Vos annonces par mail sur
annoncelegale@7jours.fr

Me Laurent FRANÇOIS & Me Jean-Christophe MACÉ
Notaires
16, Bd de Rochebonne
35400 SAINT-MALO PARAMÉ
Office Notarial de Rochebonne

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Laurent FRANÇOIS, Membre de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL DE ROCHEBONNE », titulaire d'un office notarial à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 16 Boulevard de Rochebonne, avec le concours de Maître Anaïck EON-ADAM, avocate à RENNES (35065), 19A Rue de Châtillon, le 1er octobre 2019, actuellement en cours d'enregistrement,
La société dénommée SD3L, Société à responsabilité limitée au capital de 20.000,00 €, dont le siège est à DINARD (35800), 29 boulevard du Président Wilson, identifiée au SIREN sous le numéro 792 819 443 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO,
A cédé à :
La société dénommée FRAMALOU, Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 €, dont le siège est à DINARD (35800), 29 boulevard Wilson, identifiée au SIREN sous le numéro 852 598 762 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO,
Un fonds de commerce de CRÊPERIE SALON DE THÉ GLACIER RESTAURANT BAR sis à DINARD (35800), 29 Boulevard Wilson, connu sous le nom commercial "Crêperie Côté Mer", et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo, sous le numéro 792 819 443,
Moyennant le prix de cinq cent quatre-vingt-dix mille euros (590.000,00 euros) s'appliquant à concurrence de 560.000,00 euros aux éléments incorporels, et à concurrence de 30.000,00 euros aux éléments corporels.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et l'entrée en jouissance a également été fixée au jour de la signature.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire.

197J05535

neonot
DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS
1, Place Honoré Commeurec
B.P. 60327
35103 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 79 18 89
contact@neonot.fr
Notaires

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me Yannick TORCHE, Notaire au sein de la SCP NEONOT ayant son siège social à RENNES (35000) 1 Place Honoré Commeurec, le 27 septembre 2019, enregistré au SIE de RENNES, le 01 octobre 2019, référence 2019 N 3548,
Steve DALLAVALLE, demeurant à LA MEZIERE (35520) 6 rue d'Houat, inscrit au Répertoire SIRENE de RENNES sous le n°528 522 113
A cédé à la société LION COACH PARTICULIERS, SARL dont le siège social est à LA MEZIERE (35520) 6 rue d'Houat, immatriculée au RCS de RENNES sous le n°853 871 531,
Le fonds de commerce de coaching sportif et bien-être auprès de particuliers, à domicile, et vente de matériels sportifs et accessoires s'y rapportant, connu sous le nom de "STEVE COACH SPORTIF".
Moyennant le prix de 33.590,00 € payé comptant, s'appliquant aux éléments incorporels pour 32.491,00 € et aux éléments corporels pour 1.099,00 €.
Entrée en jouissance le 1er septembre 2019.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à l'étude NEONOT, Notaires à RENNES (35) 1 Place Honoré Commeurec, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion - Me Yannick TORCHE

197J05572

SCP Bertrand PRIOL, Charles LACOURT
Notaires associés COMBOURG (35270) 1 boulevard du Mail
Bureaux annexes : BAZOUGES LA PÉROUSE (35560) 3 rue de la Motte et à DINGUE (35440) 1 rue des Fontaines
Notaires

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Bertrand PRIOL, notaire associé à COMBOURG, 1, boulevard du Mail, le 30 septembre 2019 et enregistré à RENNES le 04 octobre 2019 sous les références 2019N numéro 3653, Monsieur Olivier Yannick Raymond **HAZARD**, demeurant à DINGE (35440), 9, rue des Lavoirs, né à ORLEANS (45000), le 2 août 1978, célibataire, a vendu à Mademoiselle Valérie Marina **AMARO**, demeurant à ROMILLE (35850), 12, rue des 3 Evêchés, née à SAVIGNY-SUR-ORGE (91600), le 25 septembre 1971 célibataire, un fonds de commerce de DEBIT DE BOISSONS, TABLETTERIE, ARTICLES DE FUMEURS, JOURNAUX ET REVUES, RESTAURANT exploité sous l'enseigne BAR DES AMIS à DINGE (35440), 9 Rue des Lavoirs, auquel est annexé une gérance de débit de tabac. Moyennant le prix de 155.000,00 € dont 140.000,00 € d'éléments incorporels et 15.000,00 € d'éléments corporels. L'entrée en jouissance a été fixée au 30 septembre 2019. Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'étude de Maître Bertrand PRIOL, notaire à COMBOURG, 1 Boulevard du Mail, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion. Me PRIOL, notaire

197J05683

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

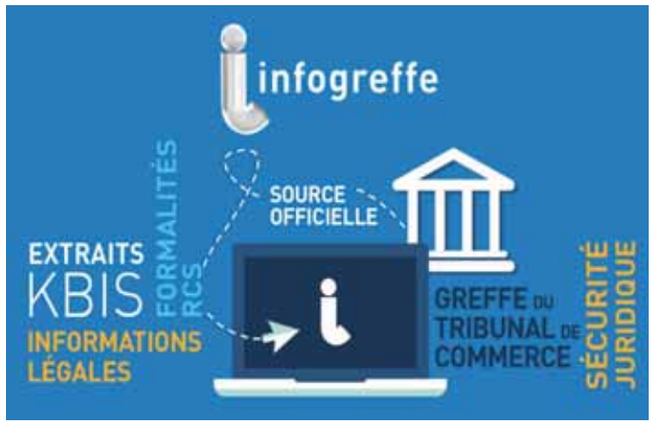

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Adresses des Administrateurs et Mandataires judiciaires :

- **SELARL AJassociés** prise en la personne de Me BIDAN «Le Chephren» 27 Cours Raphaël Binet BP 80927 35009 Rennes Cedex.
- **SELARL AJIRE** prise en la personne de Me MERLY «Le Magister» 4 Cours Raphaël Binet CS 76531 35065 Rennes Cedex.
- **SAS DAVID-GOIC & ASSOCIES** prise en la personne de Me Isabelle GOIC 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Cedex.
- **SCP DESPRÉS** prise en la personne de Me DESPRÉS 29 rue de Lorient CS 74036 35040 Rennes Cedex.
- **Me GAUTIER** 111 bd de Lattre deTassigny CS 14235 35042 Rennes Cedex.
- **Me MASSART** 10 square Vercingétorix 35000 Rennes.
- **SELARL ATHENA** prise en la personne de Me Charlotte THIRION 20 rue d'Isly et 3 Place Gal Giraud 35000 Rennes.
- **SELARL GOPMJ** prise en la personne de Me Pauline COLLIN 4 mail François Mitterrand 35000 Rennes.
- **Me Eric MARGOTTIN** 29 rue de Lorient, CS 74036 - 35040 Rennes Cedex.

Déclaration de créances dans le cadre des jugements de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, liquidation judiciaire simplifiée et sauvegarde à adresser dans les 2 mois de l'insertion à paraître au BODACC au liquidateur/mandataire judiciaire désigné dans l'annonce par courrier ou sur le site www.creditors-services.com

DdCP : Date de Cessation des Paiements

Sauf mention contraire, les annonces ci-dessous ne relèvent pas des procédures d'insolvabilité définies par le règlement (UE) n° 2015/848 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015.

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 25 Septembre 2019)

ECURIE PACIFIC, le Plessis, 35500 LA CHAPELLE-ERBRÉE, RCS RENNES 488 497 074. Prise en pension de chevaux. Administrateur : Me GAUTIER (mission : assister). Mandataire judiciaire : SELARL ATHENA. DdCP : 25/03/2018.

2019J00332

(Jugement du 02 Octobre 2019)

FINANCIERE GREMILLON, 15 Rue de la Minée, 35137 PLEUMELEUC, RCS RENNES 792 848 996. Holding. Administrateur : SELARL Ajassocies (mission : assurer seul et entièrement l'administration de l'entreprise débitrice). Mandataire judiciaire : Me ERIC MARGOTTIN. DdCP : 30/09/2019.

2019J00341

STT FROID, 15 le Haut de Bellevue, 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT, RCS RENNES 812 274 496. Transport routier. Administrateur : SELARL Ajassocies (mission : assurer seul et entièrement l'administration de l'entreprise débitrice). Mandataire judiciaire : Me ERIC MARGOTTIN. DdCP : 19/09/2019.

2019J00342

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 02 Octobre 2019)

AGRO BIO CONSEIL, 12 Avenue des Peupliers, 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 439 196 197. Conseil pour les affaires. Liquidateur : SELARL ATHENA. DdCP : 2/04/2018

2019J00340

CHAT ALORS !!, 40 Rue d'Antrain, 35000 RENNES, RCS RENNES 839 892 676. Restauration. Liquidateur : SELARL GOPMJ. DdCP : 01/01/2019

2019J00334

FITPOST, Rue de la Terre Adélie Parc Edonia Bât P, 35760 SAINT-GRÉGOIRE, RCS RENNES 812 857 639. Supports orthopédiques Ergonomiques. Liquidateur : SELARL ATHENA. DdCP : 15/03/2019

2019J00343

aSacht, 31c Rue des Landelles, 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 751 386 681. Formation professionnelle continue. Liquidateur : Me ERIC MARGOTTIN. DdCP : 2/04/2018

2019J00337

LE CHAT BLEU, 33 Place de l'Église, 35230 SAINT-ERBLON, RCS RENNES 398 576 033. Bar. Liquidateur : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS. DdCP : 30/09/2018

2019J00338

MG SPORT, société en liquidation, 3 rue du Manoir, 35550 LOHEAC, RCS RENNES 819 961 970. Véhicules automobiles. Liquidateur : Me ERIC MARGOTTIN. DdCP : 1/01/2019

2019J00335

SOLUTIONS DIGITALES 360, 4 Rue Saint-Louis, 35690 ACIGNE, RCS RENNES 812 599 116. Services informatiques. Liquidateur : SELARL GOPMJ. DdCP : 2/04/2018

2019J00339

SARCIAUX, 2 rue de Montfort, 35000 RENNES, établissement principal : 3 rue de Coetquen, 35000 RENNES, RCS RENNES 793 708 579. Négoce de chaussures. Liquidateur : SELARL ATHENA. DdCP : 01/11/2018

2019J00333

INTERDICTION DE GERER

(Jugement du 17 Septembre 2019)

Monsieur PORCHOU Arnaud pour une durée de 5 ans au titre de la liquidation judiciaire de : **ARMORIQUE MAREE**, 14 Rue Glais Bizoin, 35000 RENNES, RCS RENNES 487 563 678. Commerce de gros.

2018J00030

FAILLITE PERSONNELLE

(Jugement du 17 Septembre 2019)

M. Mahijoub TABBAL au titre de la liquidation judiciaire de **TABBAL Mahijoub**, 15 Place du Gros Chêne, 35700 RENNES, RCS RENNES 494 262 520. Téléboutique et Épicerie, **pour une durée de 5 ans**.

2017J00266

M. Joël CARRILHO COIXAO au titre de la liquidation judiciaire de **E-M-A CONSTRUCTION**, 9 Rue des Charmilles, 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 805 199 213. Maçonnerie ravalement**, pour une durée de 15 ans**.

2017J00284

ÉTAT DES CRÉANCES COMPLÉTÉ PAR LE PROJET DE RÉPARTITION

(Art. L.644-4 du Code de Commerce)
au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes concernant les procédures collectives de :

Déposé le 22 Août 2019

ETABLISSEMENTS BESNARD, Zone Artisanale la Rouletière, 35420 LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT, RCS RENNES 719 200 438. Commerce de matériel agricole et entretien.

2018J00305

Déposé le 02 Octobre 2019

COCOON SPA, 10 Rue de Fougeray, 35500 VITRE, RCS RENNES 794 272 963. Soins esthétiques.

2018J00423

Tout intéressé peut en prendre connaissance et à l'exclusion du liquidateur former réclamation devant le Juge-Commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication de cet avis au BODACC. Les réclamations du débiteur ne peuvent concerner que les propositions de répartition. Celles des créanciers ne peuvent pas être formées contre les décisions du Juge-Commissaire portées sur l'état des créances auxquelles ils ont été partie.

GREFFES EXTÉRIEURS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER
Ouverture d'une procédure de sauvegarde
(Jugement du 24 septembre 2019)

SA ORCHESTRA-PREMAMAN, 200 Avenue des Tamaris Zac Saint-Antoine, 34130 SAINT-AUNES, RCS MONTPELLIER 398 471 565 «ORCHESTRA». Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé.Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur SELARL FHB représentée par Me Hélène BOURBOULOUX, 16 place de l'Iris, Tour CB 21, 92040 Paris La Défense Cédex, SELARL FHB, représentée par Me Jean-François BLANC, 5 rue des Salins, 34070 Montpellier, SELARL THEVENOT PARTNERS représentée par Me PERDEREAU Aurélia, 42 rue de Lisbonne, 75008 PARIS 08 avec les pouvoirs : surveiller le débiteur dans sa gestion, mandataire judiciaire Me Vincent AUSSEL, Arche Jacques Coeur, 222 Place Ernest Granier, 34000 Montpellier, SCP BTSG prise en la personne de Me Marc SENECHAL, 15 rue de l'Hôtel de Ville, CS 70005, 92200 Neuilly sur Seine . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

2005B01548

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
Redressement judiciaire
(Jugement du 01 Octobre 2019)

THOMAS COOK, 92-98 Boulevard Victor Hugo, 92110 CLICHY, RCS NANTERRE 572 158 905. Activités des Voyagistes. Administrateur : SELARL FHB et la SCP THEVENOT PARTNERS (pouvoir : assister). Mandataire judiciaire : SCP B.T.S.G. et la SELARL C. BASSE. DdCP : 23/09/2019.

2009B00552

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-NAZAIRE
Clôture pour insuffisance d'actif
(Jugement du 02 Octobre 2019)

CARAMILLE, 3 Rue de la Paix et des Arts, 44600 SAINT-NAZAIRE, RCS ST NAZAIRE 490 195 245. Vente de cigarettes électroniques huiles graisse comestibles E-liquide (activité sédentaire et non sédentaire).

2013B01155

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 09 Septembre 2019)

HUREL Fabrice, 37 Rue de la Russelée, 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 490 629 060. Cafetier Nomade.

2019J00115

MAGALHAES Isabelle, 12 Allée des Grandes Guérinais, 35630 VIGNOC, RM 410 539 019. Maçonnerie.

2004J00320

GUERRIER Jean-claude, 25 Rue de la Courbe, 35890 BOURG DES COMPTES, RM 349 373 399. Couverture.

2016J00452

LAFRANCHE Mickaël, 1 Rue des Pilliers, 35580 GUIGNEN, RCS RENNES 539 163 204. Débit De Boissons, Tabac.

2014J00584

DAN'ELEC, 9 Rue François René Châteaubriand, 35340 LA BOUEXIÈRE, RCS RENNES 514 031 178. Travaux d'électricité.

2018J00001

EPS PADEL, 1 Rue Victor Vasarely, 35130 MOUTIERS, RCS RENNES 790 015 952. Installation de terrains Padel.

2017J00344

GERDANI, 3 Rue l'Abbé Joseph Delacoudre, 35390 LA DOMINELAIS, RCS RENNES 799 322 599. Bar, restaurant.

2019J00029

LE JARDINIER ANGLAIS, la Goupillais, 35340 LIFFRE, RCS RENNES 753 226 711. élagueur.

2018J00169

Mobilier-Marmotte, 6 Bis Avenue Louis Barthou, 35000 RENNES, RCS RENNES 801 652 231. Vente de mobilier.

2017J00349

THE JACK'S, 8 Rue du Manoir de Servigné, 35000 RENNES, RCS RENNES 814 182 390. Débit de boissons.

2016J00420

GAUTRY, 18 Rue Vasselot, 35000 RENNES, RCS RENNES 531 201 432. Bar snack.

2018J00082

T2S ENTREPRISE, le Haut Mongerval, 35520 LA MÉZIÈRE, RCS RENNES 379 012 149. Réalisation sols industriels.

2013J00578

BRETAGNE SOLS INDUSTRIELS ET DECORATIFS, 135 Rue de Rennes, 35340 LIFFRE, RCS RENNES 794 281 238. Travaux de gros oeuvre bâtiment.

2019J00075

TENDRES GOURMANDISES, 15 Rue Saint-Pierre, 35150 JANZE, RCS RENNES 752 573 998. Boulangerie.

2018J00242

TRANSPORT TOUCHET, Zone Artisanale les Biauces, 35550 LOHÉAC, RCS RENNES 504 485 293. Transport de marchandises.

2018J00326

AUX 2 ROIS, 4 Grande Rue, 35470 BAIN-DE-BRETAGNE, RCS RENNES 810 125 948. Bar restaurant.

2017J00297

DUAL INVESTISSEMENTS, le Petit Pré de la Jaunaie Zac Airlande, 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, RCS RENNES 409 787 074. Immobiliers.

2011J00163

BACHELIN, 2 Rue Victor Baltard, 35500 VITRÉ, RCS RENNES 418 876 454. Hôtel restaurant.

2018J00259

E.C.M., 5 Rue de Belle Île, 35890 LAILLÉ, RCS RENNES 498 429 372. Tous droits mobiliers ou immobiliers.

2013J00332

TARDIF D., 10 Rue Jacques de Corbière, 35150 AMANLIS, RCS RENNES 483 645 131. Garage automobile.

2017J00400

LES TROIS SOLEILS LUDIQUES, 18 Rue d'Isly Galerie Marchande, 35000 RENNES, RCS RENNES 331 037 093. Vente de jeux de sociétés.

2018J00218

ETABLISSEMENTS PILGEAN, 27 Rue des Lotiers Zone Artisanale la Lande de Saint-Jean, 35600 SAINTE-MARIE, RCS RENNES 440 588 663. Fabrication et pose vérandas.

2018J00047

CHARPENTES - MENUISERIES DE L'OUEST, la Loge, 35370 ETRELLES, RCS RENNES 382 727 998. Menuiserie.

2016J00252

PARTNER MARQUES DIFFUSION, 74 Rue de Paris 74c, 35000 RENNES, RCS RENNES 439 050 428. Solderie.

2011J00431

SPOT'IN, 7 Rue des Charmilles, 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 809 527 765. Complexe sportif.

2017J00442

GUILLON Sylvain, 13 Grande Rue, 35470 BAIN-DE-BRETAGNE, RCS RENNES 491 963 419. Boulangerie Pâtisserie.

2019J00056

KYLMA, 32 Rue de la Bougeoire, 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE, RCS RENNES 537 993 149. Participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières immobilières ou mobilières et **ETUDE REALISATION EQUIPEMENT FRIGORIFIQUE INDUSTRIEL COMMERCIAL** (EREFIC) 6 avenue de Troenes 44800 SAINT HERBLAIN RCS NANTES 409 265 972 suivant extension du 26 août 2015.

2015J00275

(Jugement du 25 Septembre 2019)

PHILFOUGERES, Lieu-dit la Pilais Centre Commercial, 35133 LECOUSSE, RCS RENNES 791 865 439. Restaurant.

2018J00145

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 09 Septembre 2019)

JOUSSEAUME (EPOUSE DAVID) Véronique, 12 Place de la République, 35380 PLELAN LE GRAND, RCS RENNES 510 727 886. Décorations Intérieures.

2016J00311

ARRET PLAN DE CESSION

(Jugement du 30 Septembre 2019)

IDEA CENTRE ET OUEST, 21 Rue du Pont Mahaud, 35131 PONT PÉAN, RCS RENNES 351 501 689. Désenfumage dans le cadre du redressement judiciaire au profit de la société **HNR DEVELOPPEMENT** dont le siège social est sis ZA du Bail Rue Laënnec, 35167 PLEUMELEUC , RCS RENNES 480 087 766 agissant solidairement avec la société YSAE DEVELOPPEMENT SARL dont le siège social est sis 24 Rue Jean Monnet 35760 SAINT GREGOIRE, RCS RENNES 534 713 649, avec la possibilité d'y substituer la société à constituer la SARL AIR ET FEU SOLUTIONS date d'effet de la cession : 1er octobre 2019 à 0h01.

2018J00144

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU TARIF DES FORMALITÉS SUR :

https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/tarifs-des-formalites.html

ENQUETES PUBLIQUES

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE
DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

1er AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PRÉALABLE À L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC MULTI-SITES SUR LE SECTEUR DE LA JANAIS À CHARTRES-DE-BRETAGNE ET SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

En application de l'arrêté préfectoral du 27 SEP. 2019, il sera procédé, à la demande de Territoires Publics, à l'ouverture d'une enquête publique du lundi 28 octobre 2019 (9h00) au jeudi 28 novembre 2019 (17h00) inclus en vue d'obtenir l'autorisation environnementale du projet d'aménagement de la ZAC multi-sites sur le secteur de la Janais.
Les pièces du dossier de demande d'autorisation, comprenant notamment une étude d'impact et un avis de l'autorité environnementale, seront mises à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête : - au pôle urbanisme de la mairie de Chartres-de-Bretagne (siège de l'enquête) — rue de Saint-Anthème — 35131 Chartres-de-Bretagne, aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, - à la mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande (1 rue François Mitterrand — 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande) : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 — le vendredi de 8h30 à 16h30, - sur le site internet des services de l'État en Ille-et-Vilaine : *http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ep-loisurleau* Des postes informatiques sont à disposition dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00, pour consultation du dossier.
Chacun pourra consigner, sur le registre d'enquête publique mis à disposition au pôle urbanisme de la mairie de Chartres-de-Bretagne et à la mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande, ses observations et propositions, les adresser par écrit à la commissaire enquêtrice à l'adresse postale du siège de l'enquête (Hôtel de Ville - Esplanade des Droits-de-l'Homme - 35131 Chartres-de-Bretagne) ou les transmettre par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.zacjanais@gmail.com Les transmissions électroniques seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la préfecture précédemment indiqué.
Des informations concernant le projet pourront être obtenues auprès de Territoires Publics - 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz — CS 50726 — 35207 Rennes — tél. : 02.99.35.15.15. - @: *magalifarin-tourneur@territoires-rennes.fr*
Mme Michèle PHILIPPE, ingénieur en retraite, désignée par le Président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêtrice, recevra le public : - au pôle urbanisme de la mairie de Chartres-de-Bretagne le lundi 28 octobre 2019 de 9h00 à 12h00 et le jeudi 28 novembre 2019 de 14h00 à 17h00 - à la mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande le vendredi 15 novembre 2019 de 10h00 à 14h00
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, ou sur son site internet, ainsi que dans les mairies de Chartres-de-Bretagne et de Saint-Jacques-de-la-Lande, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale formalisée par arrêté préfectoral ou un refus.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
Ludovic GUILLAUME
Rennes, le 27 septembre 2019

912264

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES : DÉPÔT DES COMPTES ANNUELS

Il est indispensable de déposer des documents parfaitement lisibles, sans agrafe ni autre attache, dans l'ordre suivant : la déclaration de confidentialité (si confidentialité demandée), les comptes annuels puis les pièces annexes.

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE
DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

1er AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du 30 septembre 2019, la Préfète informe les habitants de JANZÉ, AMANLIS, ARGENTRÉ-DU-PLESSIS, BAIN-DE-BRETAGNE, BAIS, BAULON, BOISTRUDAN, BOURGBARRÉ, BRÉAL-SOUS-MONTFORT, BRÉCÉ, BRIE, BRIELLES,CHANTELOUP, CHARTRES-DE-BRETAGNE, CHATEAUBOURG, CHÂTEAUGIRON, COESMES, CORNILLÉ, CORPS-NUDS, CRÉVIN, DERVAL (44), DOMAGNÉ, DOMALAIN, DOMLOUP, ERCÉ-EN-LAMEE, ESSÉ, ÉTRELLES, FERCÉ (44), GENNES-SUR-SEICHE, GOVEN, GRAND-FOUGERAY, LA BOSSE-DE-BRETAGNE, LA COUYÈRE, LA DOMINELAIS, LALLEU, LE PERTRE, LE PETIT-FOUGERAY, LE SEL-DEBRETAGNE, LE THEIL-DE-BRETAGNE, LE VERGER, LOUVIGNÉ-DE-BAIS, MARCILLÉ- ROBERT, MARTIGNÉ-FERCHAUD, MOUAIS (44), MOULINS, NOUVOITOU, NOYAL-SURBRUTZ (44), NOYAL-SUR-VILAINE, ORGÈRES, PANCÉ, PIRÉ-CHANCÉ (ex communes de Chancé et de Piré-sur-Seiche), PLÉCHATEL, POLIGNÉ, RETIERS, SAINT-ARMEL, SAINTE-COLOMBE, SAINT-ERBLON, SAINT-GERMAIN-DU-PINEL, SAINT-THURIAL, SAULNIÈRES, SERVON-SURVILAINE, SOULVACHE (44), TALENSAC, TEILLAY, THOURIE, TORCÉ, TRESBOEUF, VERGEAL, VERN-SUR-SEICHE, VILLEPOT (44), qu'une enquête publique sera ouverte du 4 novembre 2019 (9h) au 7 décembre 2019 (12h), sur la demande présentée par la société ENERFÉES, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une installation de méthanisation à JANZÉ.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, leurs résumés non techniques et l'information de l'autorité environnementale, sera consultable gratuitement :
- à la mairie de JANZÉ (version papier) aux heures suivantes : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mardi de 9h à 12h et de 15h à 17h, samedi de 9h à 12h.
- sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse suivante : *http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe*
Un point d'accueil numérique sera mis à disposition du public :
- dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, 3 avenue de la préfecture – 35000 Rennes, du lundi au vendredi de 9h à 16h,
- à l'accueil des sous-préfectures de Fougères-Vitré, 9 avenue François Mitterrand et de Redon, Place Charles de Gaulle, aux horaires d'ouverture habituels, afin de permettre la consultation électronique du dossier.
Des informations concernant le projet présenté pourront être obtenues auprès de la société ENERFÉES, Les Fermiers de Janzé - Rue Charles Lindbergh - ZA de la Chauvelière 35150 JANZÉ.
Les observations et propositions sur le projet pourront être formulées
• à la mairie de JANZÉ :
- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet,
- par courrier à l'attention de la commissaire enquêtrice.
• par voie électronique à l'adresse suivante : *pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr* (en précisant en objet du courriel : « Industrie - enquête publique – ENERFÉES »).
Madame Pascale LE FLOCH-VANNIER, cadre territoriale, désignée par le Président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêtrice, recevra le public à la mairie de JANZÉ, les lundi 4 novembre de 9h à 12h, lundi 18 novembre de 14h à 17h, mercredi 27 novembre de 14h à 17h et samedi 7 décembre 2019 de 9h à 12h.
Les observations et propositions du public reçues par courrier électronique seront publiées sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture de Rennes et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation environnementale d'exploiter assortie de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

Rennes, le 30 septembre 2019

912241

ENQUETES PUBLIQUES

COMMUNE DE SAINT-SENOUX

REVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-SENOUX

2e AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 16 septembre 2019, Monsieur le Maire de SAINT-SENOUX a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAINT-SENOUX.
Conformément à la décision du Président du Tribunal Administratif de RENNES, Monsieur GUY APPÉRÉ, fonctionnaire d'État à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de SAINT-SENOUX du Mercredi 9 octobre 2019 à 10h jusqu'au jeudi 14 novembre 2019 à 17h. Les pièces du dossier du Plan Local d'Urbanisme soumis à enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposées à la mairie de SAINT-SENOUX, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (sauf jours fériés), soit Le lundi de 14h à 17h - Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h - samedis 19 octobre 2019 et 9 novembre 2019 de 9h30 à 12h. Ceci pendant toute la durée de l'enquête publique ainsi que le 14 novembre 2019 de 14h à 17h.
Pendant la durée de l'enquête chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de SAINT-SENOUX, (11 rue des 3 Huchet 35580 SAINT-SENOUX ou par mail à l'adresse : communication@saintsenoux.fr). Le dossier d'enquête sera consultable en mairie ou sur le site internet : *www.saintsenoux.fr* ;
Le commissaire enquêteur recevra en mairie :
Mercredi 9 octobre 2019 de 10h à 12h
Samedi 19 octobre 2019 de 9h30 à 12h
Jeudi 14 novembre 2019 de 14h à 17h
Son rapport et ses conclusions motivées seront transmis au Maire de la commune de SAINT-SENOUX dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public à la mairie pendant un an à compter de cette même date. Le projet de modification, éventuellement amendé suite à l'enquête, sera soumis pour approbation au Conseil Municipal.

Saint-Senoux, le 7 Octobre 2019,
Le Maire
Jean-Pierre CORMIER

912266

COMMUNE DE LOHEAC

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

1er AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 10 octobre 2019, M. le Maire de LOHÉAC a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision générale du Plan local d'urbanisme.
A cet effet, M. Gérard PELHÂTE a été désigné par M. le Président du Tribunal Administratif en tant que commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la Mairie de LOHEAC du 30 octobre 9h30 au 2 décembre 2019 17h.
Le dossier sera consultable en Mairie et sur le site Internet de la commune : *www.loheac.fr*
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture de la Mairie ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, à la Mairie de LOHEAC ou par mail à l'adresse *mairie.loheac@orange.fr*
Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie les mercredi 30 octobre, de 9h30 à 12h30, samedi 23 novembre, de 9h30 à 12h30 et le lundi 2 décembre, de 13h30 à 17h.
Son rapport et ses conclusions seront transmis au Maire dans le délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête, et tenus à la disposition du public.

912300

COMMUNE DE BOURG DES COMPTES

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

1er AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° Divers.2019.096 en date du 10 octobre 2019, le Maire de BOURG DES COMPTES a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme révisé.
À cet effet, Madame Claudine LAINE-DELURIER, cadre supérieur du Ministère de la Défense en retraite, a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par le Tribunal Administratif de RENNES.
L'enquête publique se déroulera en mairie de BOURG DES COMPTES du Mercredi 30 octobre 2019 à 9 heures au samedi 7 décembre 2019 à 12 heures.
Pendant la durée de l'enquête, soit pendant 39 jours consécutifs, les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête ouvert à cet effet, seront déposés à l'accueil de la Mairie de BOURG DES COMPTES – 3 rue de la Mairie où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 9h00-12h00/13h30-17h30
Mercredi : 9h00-12h00/13h30-17h30
Jeudi : 9h00-12h00/15h30-17h30
Vendredi : 9h00-12h00/13h30-17h30
Ainsi que les samedis 9, 16, 23, 30 novembre et 7 décembre : 9h00-12h00

La Mairie de BOURG DES COMPTES sera fermée le samedi 2 novembre 2019.
Le dossier d'enquête publique sera disponible sur le site internet de la commune (*www.bourgdescomptes.fr*), rubrique « actualités ». Il pourra également être consulté en mairie sur un poste informatique accessible au public aux jours et heures habituels d'ouverture, indiqués ci-dessus.
Toute information relative à l'organisation de cette enquête publique pourra être demandée à la Mairie de BOURG DES COMPTES (sur place, par téléphone au 02 99 05 62 62 ou par mail : *mairie@bourgdescomptes.com*).
Chacun pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en s'adressant à la Mairie de BOURG DES COMPTES.
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie, les transmettre par mail à l'adresse : *mairie@bourgdescomptes.com* ou les adresser par écrit à la Mairie – 3 rue de la Mairie – 35890 BOURG DES COMPTES, à l'attention de la commissaire enquêtrice.
Ces mails et courriers seront visés et annexés au registre d'enquête par la commissaire enquêtrice. Ils devront impérativement être réceptionnés pendant la durée de l'enquête publique, et au plus tard le 7 décembre 2019 à 12 heures.
La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public lors des permanences suivantes :
- Mercredi 30 octobre 2019, de 9 heures à 12 heures
- Mardi 12 novembre 2019, de 13 heures 30 à 17 heures 30
- Vendredi 22 novembre 2019, de 13 heures 30 à 17 heures 30
- Samedi 7 décembre 2019, de 9 heures à 12 heures

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par la commissaire enquêtrice laquelle disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au Maire le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.
Une copie du rapport et des conclusions motivées sera adressée par le Maire à Madame la Préfète du département d'Ille-et-Vilaine et par la commissaire enquêtrice à Monsieur le Président du Tribunal Administratif. Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice seront tenus à disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.
Au terme de l'enquête, le projet de PLU révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées, des observations du public et des conclusions de l'enquête, sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Maire,
Christian LEPRÊTRE

912298

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE
DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

2e AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PRÉALABLE À L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET AU PERMIS D'AMÉNAGER CONCERNANT LE PROJET D'AMÉNAGEMENT « SECTEUR SUD » DE LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ

Il est rappelé que se déroule actuellement et ce jusqu'au 6 novembre 2019 (17h00), une enquête publique effectuée à la demande de la SNC Sud Chapelle au titre du code de l'environnement, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale et le permis d'aménager pour le projet d'aménagement du « secteur sud » de La Chapelle-des-Fougeretz.
Les dossiers comprenant la demande d'autorisation environnementale, la demande de permis d'aménager, le résumé non technique, l'étude d'impact, seront mis à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête: - à la mairie de La Chapelle-des-Fougeretz (siège de l'enquête) — 2, rue de la Mairie - 35520 La Chapelle-des-Fougeretz, aux jours et heures d'ouverture habituels (le lundi et jeudi de 8h30 à 12h00 - le mardi, mercredi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 - le samedi de 09h00 à 12h00). - sur le site internet des services de l'État en Ille-et-Vilaine : *http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ep-loisurleau*
Un poste informatique est à disposition dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00, pour consultation du dossier.
Chacun pourra consigner sur le registre d'enquête publique ouvert en mairie de La Chapelle-des-Fougeretz ses observations et propositions, les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse postale du siège de l'enquête ou les transmettre *par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.chapellefougeretz@gmail.com* Les transmissions électroniques seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la préfecture précédemment indiqué.
Des informations concernant le projet pourront être obtenues auprès de la SNC Sud Chapelle — 19 boulevard de Beaumont — CS 71202 - 35012 Rennes cédex — Tél. : 02.99.35.03.30 @ : *o.grondin@giboire.com*
Monsieur Bernard PRAT, ingénieur en retraite, désigné par le Président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public à la mairie de La Chapelle-des-Fougeretz les : - mardi 8 octobre 2019 de 8h30 à 11h30 - mercredi 23 octobre 2019 de 14h00 à 17h00 - mercredi 6 novembre 2019 de 14h00 à 17h00
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, ou sur son site internet, ainsi qu'à la mairie de La Chapelle-des-Fougeretz, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.
Les autorités compétentes sont la préfète d'Ille-et-Vilaine pour autoriser ou refuser au titre du code de l'environnement, par arrêté préfectoral, l'autorisation environnementale concernant la réalisation du projet et le maire de la Chapelle-des-Fougeretz pour accorder ou refuser le permis d'aménager.

Pour la Préfete,
Le Secrétaire Général,
Ludovic GUILLAUME
Rennes, le 12 septembre 2019

912263

AVIS APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

MARCHE PUBLIC
AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT DEDIE A LA PRATIQUE DE LA DANSE

1 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :
Mairie de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER
Monsieur Le Maire - Place de la Mairie - 35 140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER
Tél : 02 99 39 10 42 - E-Mail : *mairie@ville-staubinducormier.fr*
2 – OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MARCHE
2-1 Objet : Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un équipement dédié à la pratique de la danse pour un montant estimé de 500 000 € TTC.
2-2 Durée du marché et délai d'exécution : Le marché commence à la notification du contrat au titulaire et s'achève à la fin de la garantie de parfait achèvement de l'ouvrage. Les délais d'exécutions sont à préciser dans l'acte d'engagement.
3 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.
4 – PROCEDURE : Procédure adaptée définie en application des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique
5- JUSTIFICATIFS A PRODUIRE : Documents et renseignements aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle conformément aux articles R2142-5, R2142-6, R2142-7, R 2142-9, R2142-13 et R2142-14 du code de la commande publique
Les offres devront être rédigées en langue française
6 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Vendredi 8 novembre 2019 – 12h00
7 – ADRESSES COMPLEMENTAIRES
7-1 Les renseignements peuvent être obtenus : Sur le site *https://marches.megalisbretagne.org/*
7-2 Obtention du dossier : Les dossiers peuvent être obtenus par téléchargement sur le site internet : *https://marches.megalisbretagne.org/*
7.3 Modalité de réception des offres : Les offres seront transmises par voie électronique sur le site *https://marches.megalisbretagne.org/*
8 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : Jeudi 10 octobre 2019

912299

COUR D'APPEL DE RENNES
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE RENNES

Par jugement du Tribunal de Grande Instance de RENNES en date du 20 septembre 2019 a été prononcée la conversion de la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire de **M. Fabrice MICHE,** exploitant agricole, La Marquidois 35560 BAZOUGES LA PEROUSE. La SAS DAVID-GOIC ET ASSOCIES, en la personne de Me Isabelle GOIC, 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX, a été nommée liquidateur judiciaire. Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ci-dessus désigné dans le délai de DEUX mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique à l'adresse *https://www.creditors-services.com*

912230

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU TARIF DES FORMALITÉS SUR :
https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/tarifs-des-formalites.html

CONSTITUTIONS

CCH METHA

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : La Boulais Aubry
35135 CHANTEPIE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHANTEPIE du 02/09/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : CCH METHA. Siège : La Boulais Aubry, 35135 CHANTEPIE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 2 000 euros. Objet : la production et la commercialisation de biogaz, d'électricité ou de chaleur par la méthanisation de matières provenant en majorité d'exploitations agricoles dans les conditions fixées à l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime; l'achat des matières premières nécessaires à la production de biogaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation; les prestations de services pouvant découler de cette activité, notamment la vente et l'épandage de digestat. Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Christian CHEMIN, demeurant La Boulais Aubry, 35135 CHANTEPIE. Directeur général : Madame Sylvie CHEMIN, demeurant La Boulais Aubry 35135 CHANTEPIE. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. POUR AVIS. Le Président

197J05438

Etude de
Me Christine DUCASSE
Centre d'affaires ALPHASIS
Espace Performance
Bâtiment J - 1er étage
35769 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02 99 13 95 14 - 06 63 30 40 28
Notaires

Par Acte authentique reçu en date du 01/10/2019 par Me Christine DUCASSE, notaire au sein de l'office « Maître Christine DUCASSE », situé au Centre d'Affaires Alphasis, Espace Performance, Bâtiment J à SAINT-GREGOIRE (35760), il a été constitué la société aux caractéristiques suivantes : Forme juridique : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **SCI ASSAF**. Durée : 99 ans. Capital : 100,00€. Siège social : 618 Morihan, 35150 CHANTELOUP. Cession de parts sociales : librement entre associés, soumis à l'agrément de la collectivité des associés pour les tiers. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque part sociale donne droit au vote et à la participation lors des décisions collectives. Gérants : Mme Sirine ASSAF demeurant 618 Morihan, 35150 CHANTELOUP et M. Vincent ASSAF demeurant 1 boulevard de la Tour d'Auvergne, 35000 RENNES. La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

197J05555

BOIS CO LAND

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 5, rue Louis-Jacques Daguerre
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ST JACQUES DE LA LANDE du 19 septembre 2019, il a été constitué une société civile immobilière dénommée BOIS CO LAND, au capital de 1 000 € constitué d'apports en numéraire, dont le siège social est situé 5, rue Louis-Jacques Daguerre – 35136 ST JACQUES DE LA LANDE, ayant pour objet : l'acquisition, la réception comme apport, la construction, la location, la gestion et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers. Gérance : SAS IMMOBILIERE 3 L – 2, rue de la Mabilais – 35000 RENNES, au capital de 500 000 €, immatriculée au RCS sous le n° 494 640 352 RCS RENNES. Cession de parts : agrément des associés représentant au moins les 2/3 des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de RENNES. Pour avis, La Gérance

197J05548

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. à SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE du 1er Octobre 2019, il a été constitué pour 99 ans une S. A.R.L. à associé unique au capital de 10.000 €, dénommée IDISS, dont le siège social est situé 1 bis, rue Jacqueline Auriol (35136) SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, qui a pour objet : L'exploitation, sous toutes ses formes, de toutes activités de nettoyage et de décontamination de biens meubles et immeubles après sinistres, ainsi que la réalisation de toutes prestations attachées à ces activités, à savoir notamment : assèchement, traitement du linge, garde-meuble, prestations d'embellissement, remise en état des murs, plafonds et sols, etc… L'exploitation, sous toutes ses formes, de toutes activités de nettoyage de locaux de tous types et d'entretien d'espaces intérieurs ou extérieurs ; L'exploitation, sous toutes ses formes, de toutes activités de services aux entreprises et aux particuliers, hors activités nécessitant un agrément obligatoire ; L'exploitation, sous toutes ses formes, de toutes activités de négoce de produits et matériels d'entretien et de nettoyage.
Gérant : Monsieur Yannick FOLIARD demeurant 33, rue du Courtil (35510) CESSON-SEVIGNE.
Elle sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Pour avis

197J05571

Etude de
Me Christine DUCASSE
Centre d'affaires ALPHASIS
Espace Performance
Bâtiment J - 1er étage
35769 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02 99 13 95 14 - 06 63 30 40 28
Notaires

Par Acte authentique reçu en date du 01/10/2019 par Me Christine DUCASSE, notaire au sein de l'office « Maître Christine DUCASSE », situé au Centre d'Affaires Alphasis, Espace Performance, Bâtiment J à SAINT-GREGOIRE (35760), il a été constitué la société aux caractéristiques suivantes : Forme juridique : Société civile. Dénomination sociale : **NOLEA**. Durée : 99 ans. Capital : 100,00€. Siège social : 618 Morihan, 35150 CHANTELOUP. Cession de parts sociales : librement entre associés, soumis à l'agrément de la collectivité des associés pour les tiers. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque part sociale donne droit au vote et à la participation lors des décisions collectives. Gérants : M. David HEURTAULT et Mme Sirine ASSAF, demeurants 618 Morihan, 35150 CHANTELOUP. La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

197J05554

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 septembre 2019, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI PIOT
Forme sociale : Société Civile Immobilière.
Au capital de : 1 000 €.
Siège social : L'Epinay Ville Manaise - 35560 BAZOUGES-LA-PEROUSE.
Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis à RENNES (35000) 9, rue Louis Kérautret Botmel, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Gérance : M. Maxime PIOT demeurant L'Epinay Ville Manaise - 35560 BAZOUGES-LA-PEROUSE.
Clause d'agrément : La cession de parts sociales est soumise à agrément.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis

197J05551

Par acte SSP du 3/09/2019 constitution de la SAS : **iTecHome**. Capital: 1000€. Siège social : 46 Rue Georges Clemenceau 35400 Saint-Malo. Objet : Réparations et ventes de téléphones, tablettes, macbook reconditionnés, prestations annexes et accessoires. Président: Benjamin Coutinot, 1 rue Ville Pépin 35400 Saint-Malo. Directeur général : Eric Coutinot, 1 rue Ville Pépin 35400 Saint-Malo. Admissions aux assemblées et droits de vote : chaque associé participe aux AG,une action = un vote. Cession libre. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Saint-Malo.

197J04999

Gwenolé CAROFF
et Anne-Cécile DARDET-CAROFF
NOTAIRES ASSOCIÉS
2 rue des Douves BP 70118 - 35601 REDON CEDEX 01
Tél. 02 99 71 20 22
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me CAROFF, Notaire à REDON en date du 16/09/2019, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI GCE
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Au capital de : 100 €
Siège social : 2 Le Clos du Moulin (35600) REDON.
Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Gérance : M. Christophe GEFFRAY et Mme Elisa GEFFRAY Née MOREAU son épouse demeurant ensemble à REDON (35600) 2 Le Clos du Moulin pour une durée illimitée.
Clause d'agrément : Agrément dans tous les cas sauf entre associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis
Le Notaire

197J05495

Jonathan BUTEL
Notaire
5, rue de Rennes - 35850 GEVEZE
02 23 47 12 94 - jonathan.butel@notaires.fr
NOTAIRE & BRETON

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique du 18/09/2019 reçu par Maître Jonathan BUTEL, Notaire à GEVEZE (35850), 5 rue de Rennes, a été constituée la société civile immobilière dénommée S.C.I. BRMACMO.
Capital : 1 000 € entièrement libérés. Apports en numéraire.
Siège : 32 rue de Clairville 35850 GEVEZE.
Objet : acquisition, administration, gestion par location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, notamment la réalisation d'opération de lotissement, exceptionnellement l'aliénation de tous biens et droits immobiliers, accessoires, annexe ou complément des biens et droits immobiliers en question au moyen de vente, échange ou apport en société.
Gérance : M. Roland BRINDEJONC demeurant 32 rue de Clairville 35850 GEVEZE, et Mme Marie-Anne BRINDEJONC, née LAVOLEE, demeurant 32 rue de Clairville 35850 GEVEZE
Clause d'agrément : Toutes cessions ou transmissions de parts sont soumises à l'agrément des associés à l'unanimité.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Immatriculation: RCS de Rennes.

Pour avis
Le Notaire

197J05561

Étude de Maîtres VERCOUTÈRE, DEGANO
CORDIER et RENOULT
Notaires associés à SAINT-MALO (35400)
15 boulevard de la Tour d'Auvergne
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Aurélie LANGLOIS-CHALANT, Notaire au sein de la SCP "Benoît VERCOUTÈRE, Philippe DEGANO, Jean-Michel CORDIER, Géraldine RENOULT, notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à SAINT MALO, 15, Boulevard de la Tour d'Auvergne, le 7 octobre 2019, a été constituée une société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du code civil et par ses statuts, ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale : **SC EMERAUDE**.
Siège social : SAINT-MALO (35400), 6 avenue de Monte-Carlo. **Durée** : 99 ans.
Capital social : MILLE TROIS CENTS EUROS (1.300,00 EUR)
Cession de parts : Toutes soumises, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. En cas de démembrement, la décision d'agrément revient à l'usufruitier.
Gérants : Monsieur Paul CHAPLAIN et Madame Isabelle EBSTEIN, son épouse, demeurant ensemble à FOUGERES (35300), 12 rue Nationale, pour une durée illimitée.
Immatriculation : RCS de SAINT MALO

Pour avis
Le notaire.

197J05573

Par acte SSP du 11/09/2019 constitution de la SASU : **Greg Solutions**. Capital : 500 euros. Siège social : 14 F rue des Longs Prés 35700 RENNES. Objet : conseil et accompagnement. Président : Gregory LAURETTA 14 F rue des Longs Prés, 35700 RENNES. Admissions aux assemblées et droits de vote : chaque associé participe aux AG, une action = un vote. Clauses d'agrément : cession libre. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Rennes.

197J05024

Par SSP en date du 23/09/2019, il a été constitué une SARL dénommée **AOUZING**. Siège social :8 rue Hoche 35000 RENNES. Capital : 5000€. Objet social : Services de conciergerie. Gérance : M. Pierre LECUYER demeurant 77 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

197J05542

Par assp du 08.08.2019 est constituée l'eurl **SUPREMECARE**, 48 bd de chézy 35000 rennes, capital 1000€, objet "vente de produits cosmétiques en ligne, vente de produits de beauté en ligne, vente matériel coiffure beauté en ligne" gérant : Wassim Loumi sis 48bd de chézy 35000 rennes, durée 99 ans. immat rcs rennes.

197J04965

AVIS DE CONSTITUTION

Le 27/09/2019, il a été constitué une SAS, dénommée **RESTAURANT CHEZ EULOGE ET CHACHA** avec un capital social de 2500 €. Objet : Restauration traditionnelle et restauration rapide. Durée : 99 ans. Adresse : 24, rue du bourbonnais, 35000 Rennes. Enregistrement : RCS RENNES. Présidente : Madame YEDESS YANNE CHARLOTTE, demeurant au 24, rue du bourbonnais, 35000 Rennes. Pour avis

197J05441

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TALENSAC du 25/09/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : MEDECINS DE TALENSAC
Siège social : 1 rue Simone Veil, 35160 TALENSAC
Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis à 1 rue Simone Veil - 35160 TALENSAC, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Lucie MURGALÉ, demeurant 14 boulevard Balzac – 35160 MONTFORT SUR MEU ; Madame Marie-Luce OBERLE née HAAS, demeurant La Heurtebise – 35160 MONTFORT SUR MEU
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis, La Gérance

197J05492

ROMAINVILLE LAND

SCI au capital de 10 000 €
Siège social : 5, rue Louis-Jacques Daguerre
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ST JACQUES DE LA LANDE du 25 septembre 2019, il a été constitué une société civile immobilière dénommée ROMAINVILLE LAND, au capital de 10 000 € constitué d'apports en numéraire, dont le siège social est situé 5, rue Louis-Jacques Daguerre – 35136 ST JACQUES DE LA LANDE, ayant pour objet : l'acquisition, la réception comme apport, la construction, la location, la gestion et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers. Gérance : SAS IMMOBILIERE 3 L – 2, rue de la Mabilais – 35000 RENNES, au capital de 500 000 €, immatriculée au RCS sous le n° 494 640 352 RCS RENNES. Cession de parts : agrément des associés représentant au moins les 2/3 des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de RENNES. Pour avis, La Gérance

197J05547

CERFRANCE BROCÉLIANDE

SC LA VALO 2

au capital social de 1 000 €
Siège social " 6, La Ville Es Archers "
35750 IFFENDIC

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : Société Civile SC LA VALO 2 - Forme sociale : Société Civile - Siège social : " 6, La Ville Es Archers" 35750 IFFENDIC. Objet :
- la prise de participation danstoutes Sociétés tant civiles que commerciales
- l'acquisition de titres de sociétés et,exceptionnellement, leur vente . la gestion du portefeuille des titres souscrits, acquis ou apportés
Durée de la société : 99 ans, à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés . Capital social : 1000 € d'apports en numéraire . Gérance : ont été désignés cogérants :
Monsieur Ludovic PERRIN demeurant à: " 6, La Ville Es Archers " 35750 IFFENDIC
Madame Aurélie LEPAGE demeurant à: " 6, La Ville Es Archers " 35750 IFFENDIC
- Acte constitutif : acte sous seing privé en date du 4 octobre 2019, à IFFENDIC. La société sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce de RENNES Pour insertion, la gérance

197J05536

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/10/2019, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : MARVILLE
Forme : SASU
Capital social : 1 000 €
Siège social : 3 rue joseph Martray, 35000 RENNES
Objet social : Prestations de formation, enseignement, conseil, audit, coaching auprès de tous types de clients ; la propriété, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location de biens immobiliers.
Président : M. Djamel ELMESTARI demeurant 3 rue joseph Martray, 35000 RENNES
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

197J05594

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1er octobre 2019, il a été institué une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION SOCIALE : **C.R PAYSAGES**. CAPITAL : 1 000 €. SIÈGE SOCIAL : 38 Champ Auray 35137 BEDEE. OBJET : La conception, la mise en œuvre des travaux d'aménagements des espaces verts ou de loisirs de toutes sortes, notamment privés ou publics ainsi que leur entretien. DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés. GÉRANT : Monsieur Christopher ROUAULT, associé unique, demeurant 38 Champ Auray 35137 BEDEE est nommé gérant de la société sans limitation de durée. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES. Le Gérant

197J05626

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LASSY du 3/10/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HHG DECORATION
Siège : 24 Les Landes de Canut, 35580 LASSY
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 9 500 euros
Objet : Tous travaux de peinture, revêtements sols et murs, Travaux de ravalement et d'isolation
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Hugo Miguel MAGALHAES HENRIQUE, demeurant 24 Les Landes de Canut, 35580 LASSY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
POUR AVIS, Le Président

197J05538

Par acte SSP du 05/10/2019 il a été constitué une SASU dénommée: **USUS**. Siège social : 1 rue des Brodeuses 35520 MELESSE. Sigle : USUS. Capital : 5.000 €. Objet : La prestation de services et de conseils, l'étude, la conception, l'équipement, l'installation,la gestion, l'utilisation et l'amélioration de systèmes et de réseaux informatiques. La conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques. Président : M. GUILLAUME Fabrice, 1 rue des Brodeuses 35520 MELESSE. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES.

197J05552

Par acte sous seings privés en date du 09 octobre 2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : **MASATE**. FORME : Société par actions simplifiée à associé unique. CAPITAL : 500 euros. SIÈGE : 67, boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES. OBJET : La prise de participation capitalistique et/ou financière dans toute entreprise, groupement ou société, commerciale, artisanale, immobilière ou autre, créée ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achats d'actions, de parts sociales, de parts bénéficiaires, de fusion de sociétés en participation ou de groupement (…) ; DURÉE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGRÉMENT : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés. PRÉSIDENT : Eric TEFFENE sis 67, boulevard de la Tour d'Auvergne 35000 RENNES sans limitation de durée. IMMATRICULATION au RCS de RENNES. Pour avis,

197J05652

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **VILJ**. Siège social : 2, allée des Pinsons – 35340 LIFFRE. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; L'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties (et notamment hypothécaire) à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet ; Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 €, par apports en numéraire. Gérance : M. Vincent BEDEL demeurant 2, allée des Pinsons – 35340 LIFFRE, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS : RENNES. Pour avis.

197J05653

CONSTITUTIONS

ACTI-JURIS
Société d'Avocats Conseils
D. LE GUEVEL - A.C. LAINÉ
1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNÉ CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date, à RENNES, du 2 octobre 2019, il a été constitué une société civile immobilière :
Dénomination : SCI DE L'ERBONIERE II
Siège social : 9, rue de l'Erbonière 35510 CESSON SEVIGNE
Objet : propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; vente de ces immeubles.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1.000 €uros divisés en 100 parts de 10 €uros nominal
Gérance : Madame Cécile DELAIRE, demeurant à RENNES (35000), 35 rue François Charles OBERTHUR a été nommée gérante pour une durée indéterminée.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis,
La Gérante

197J05582

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 4 octobre 2019, à RENNES. Dénomination : **PATRIMIINVEST 19 BRESSUIRE**. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 34, rue Saint-Georges, 35000 RENNES. Objet : L'acquisition d'un ensemble immobilier situé 25 Boulevard Georges Clemenceau – 79300 BRESSUIRE. La gestion et l'exploitation par location ou autrement du bien immobilier ci-dessus désigné et, le cas échéant, l'aliénation dudit bien immobilier ; Etant ici précisé qu'en cas d'aliénation de l'ensemble immobilier ci-dessus désigné, la Société se trouverait de plein droit dissoute par extinction de son objet,conformément aux dispositions de l'article 1844-7 du Code civil. L'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties (et notamment hypothécaire) à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet. Durée de la société : 20 année(s). Capital social fixe : 100 euros. Montant des apports en numéraire : 100 euros. Cession de parts et agrément : soumise au respect du droit préférentiel d'acquisition personnel à chaque associé et proportionnel au nombre de parts qu'il possède et au respect de la procédure d'agrément prévue dans les statuts. Gérant : SCI-PRIVEE représentée par son gérant M. Stéphane LE VAILLANT DE FOLLEVILLE, SARL, sise 34, rue Saint-Georges, 35000 RENNES. La société sera immatriculée au RCS de RENNES. Pour avis.

197J05587

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES

SPÉCIALISTE

AVIS DE CONSTITUTION

Société constituée SSP le 3 octobre 2019 à Rennes (35) - Dénomination : **DMQS de la Forêt** - Forme : Société Civile Immobilière - Siège social : 13 bis allée de la Lande, (Ille et Vilaine) - LIFFRE - Durée : 99 ans - Capital : 1.000 Euros souscrit en numéraire - Objet social : l'acquisition et la gestion, notamment par location, de tous biens immobiliers, et la vente desdits biens mobiliers - cogérants : Mme Martine DENNIEL, demeurant à LIFFRE (35340), Le Brouillard ; Mme Alexandra MOULIN, demeurant à LA BOUEXIERE (35340) 52 C avenue de la Forêt; M. Antoine QUERE, demeurant à LIFFRE (35340), 13 bis allée de la Lande et M. Gwenaël SENANT, demeurant à ERCE PRES LIFFRE (35340), 44 rue Paul Sebillot - Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts sociales par Assemblée Générale, stipulée à l'article 10 des statuts - Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

197J05528

AG
AUDE GIRARD
Avocat au Barreau de RENNES
Le Seize, 16 Esplanade du Champ de Mars
à RENNES

CONSTITUTION

Par acte ssp à Guipry Messac du 09/10/19, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée ACCM sis La Piais à Guipry Messac (35) pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 10 000 €. Objet : prise de participation directe ou indirecte dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles et la gestion de ces participations; prestations de services techniques, administratifs, commerciaux et de gestion au profit de ses filiales ou de tiers. Droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Président : Mr Mickaël BRARD 10, Le Breil Cotterel à Guipry Messac (35). Immatriculation RCS Rennes.
Le Président

197J05673

SCP PRADO - CAZUGUEL
6 Rue Etang Du Miroir
35430 CHATEAUNEUF
D'ILLE-ET-VILAINE
Tél 02 99 58 40 73
Fax 02 99 58 33 03

Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION
Suivant acte reçu par Maître Jérôme CAZUGUEL, notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE (35430) le 26 septembre 2019, publié au service de la publicité foncière de RENNES 1, le 2 octobre 2019, volume 2019P numéro 11700, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination : DURAFOUR
Forme : Société Civile régie par le titre IX du livre III du Code civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents
Siège social : à RENNES (35000), 25 rue Durafour.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de RENNES.
Objet : L'acquisition, la détention, la propriété, l'aménagement, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Capital social : 1.200.000,00 €, divisé en 100 parts de 12.000,00 € chacune, intégralement libérées, numérotées de 1 à 100.
Apport en nature :
Monsieur Jean-Claude REUCHERON et Madame Marie BUSSON ont apporté à la Société une maison à usage d'habitation dépendant de la communauté existant entre eux située sur la Commune de RENNES (35000), 25 rue Durafour, cadastrée section BN n°170, pour une superficie de 03a 19ca. Cet immeuble affranchi de tout passif a été évalué à la somme de 1.200.000,00 €.
Gérance : Monsieur Jean-Claude, Victor REUCHERON, et Madame Marie Thérèse, Françoise BUSSON, son épouse, demeurant ensemble à RENNES (35000), 25 rue Durafour,
Clause d'agrément : Toute opération ayant pour but ou pour résultat, le transfert entre toutes personnes existantes, physiques ou morales, de la propriété d'une ou plusieurs parts sociales, si ce n'est entre associés ou entre ascendants et descendants d'un associé, doit être autorisée par une décision des associés représentant au moins les deux tiers du capital social. Les transmissions de parts sociales pour cause de décès interviennent librement au profit d'un associé, du conjoint survivant venant à la succession de l'associé décédé, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé.
Immatriculation au RCS de RENNES (35000).
POUR AVIS ET MENTION, Me Jérôme CAZUGUEL, Notaire

197J05628

Par assp du 04.09.2019 est constituée l'eurl **SOWPHOTO**, 91 r nationale 35650 LE RHEU, capital 1000 €, objet "prise de vue événementielle ; prise de vue par drones ; retouche photo pour particuliers et professionnels", gérant : Wassim Loumi sis 48 bd de chezy 35000 Rennes, durée 99 ans. immat RCS Rennes.

197J05033

Me Laurent FRANÇOIS & Me Jean-Christophe MACÉ
Notaires
16, Bd de Rochebonne
35400 SAINT-MALO PARAMÉ

Office Notarial de Rochebonne

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte au rapport de Maître Jean-Christophe MACÉ, Notaire à Saint-Malo, 16 Bd de Rochebonne, en date du 09 octobre 2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GAB
Siège social : 109 rue du Port à Cancale (35260)
Objet (sommaire) :
- L'exploitation de tout fonds de commerce de vente de vêtements et accessoires, de tout commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé, de décoration, de linges dit « de maison » ;
- Ventes à distance ; ventes ambulantes ;
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de société(s) nouvelle(s), d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce et/ou artisanaux ;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 500,00 € d'apports en numéraire
Gérance : Alan Steven Ludovic Guérin domicilié à Saint-Benoît-des-Ondes (35114), 23 rue de l'Ile Verte .
Immatriculation : RCS de Saint-Malo.
Pour avis, le notaire

197J05662

lexenot
GENTILHOMME - CHARPENTIER
LATRILLE - BOURGES - BUREAU
GUIHARD
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 01/10/2019 reçu par Maître Philippe Latrille, Notaire à RENNES (35000), 14 avenue Janvier, est constituée la SCI, **AKA**.
Objet : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente de tous biens et droits immobiliers.
Durée : 99 ans. Capital : 112 500 €.
Cession de parts sociales : par décision des associés prise à une majorité représentant la moitié du capital, sauf pour les cessions entre associés qui sont libres.
Siège : 83 boulevard de Sévigné 35700 Rennes.
Gérant : Mme Anysia Georges, demeurant 4 Square du Général Koënig 35000 Rennes.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

197J05664

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CESSON SEVIGNE du 01/10/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : JLV Consulting
Siège social : 1B rue du Petit Marais, 35510 CESSON SEVIGNE
Objet social : Services de conseil en informatique ; Conseils et développement WEB
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 500 euros
Gérance : M. Jean-Baptiste LE VOT, demeurant 1 B rue du Petit Marais, 35510 CESSON SEVIGNE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis. La Gérance

197J05611

Par acte SSP du 09/10/2019 il a été constitué une **SASU** dénommée :
TIMIIZ SAS
- Sigle : TIMIIZ
- Nom commercial : TIMIIZ
- Siège social : 16 esplanade champs de mars 35000 RENNES
- Capital : 40 000€
- Objet : La conception, la production et la commercialisation de logiciels, applications mobiles et sites internet
- Président : EVENAT Patrice 29 avenue philippe auguste 75011 PARIS
- Transmission des actions : La cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
- Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à la participation aux assemblées et à une voix
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

197J05656

Par acte authentique du 11/10/2019 reçu par Me Maître Quentin FOUREZ officiant à 1 PLACE MARECHAL GALLIENI, 27500 PONT-AUDEMER il a été constitué une **SASU** dénommée :
AURO-RA
- Sigle : AA
- Nom commercial : AURO-RA
- Siège social : la rennerie 35410 DOMLOUP
- Capital : 1 000€
- Objet : La société a pour objet, en france et à l'étranger, tous secteurs d'activité confondus : commerce de gros (commerce interentreprises) non spécialisé mise en relation entre acteurs professionnels (intermédiaire business - " business broker ") marché de négoces et d'activité de commerce de gros toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement conseil pour les affaires et autres conseils de gestion accompagnement stratégique et opérationnel prestations de services sur mesure en mode régie ou forfaitaire activités de soutien aux entreprises manager de transition apporteur d'affaires
- Président : GARNIER Cedric 1 allée des chardonnerets 33610 CESTAS
- Transmission des actions : Les actions sont librement négociables. les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement. elles s'opèrent à l'égard de la société et des tiers par virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement.
- Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. chaque action donne droit à une voix.
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

197J05682

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 02 OCTOBRE 2019 au SEL DE BRETAGNE, il a été constitué une Société a Responsabilite limitee présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination Sociale :
SARL F.L.
Capital : 1.000 €UROS - Apports en numéraire. Siège Social : 7 place du Calvaire – 35320 LE SEL DE BRETAGNE. Objet Social : Activites de nettoyage. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Gérance : Monsieur FREMONT Aurélien, demeurant : 7 place du Calvaire – 35320 LE SEL DE BRETAGNE. Monsieur LUCAS Corentin, Demeurant : 23 rue du Callouët – appartement 4 -35131 CHARTRES DE BRETAGNE. La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Pour Avis
La Gérance

197J05633

annoncelegale@7jours.fr

MODIFICATIONS

POVAC AVOCATS

SCP d'Avocats au capital de 10 000 €
2, rue Pierre Joseph Colin 35000 RENNES
504 758 947 RCS RENNES

SCI LA FORET

Société Civile Immobilière
au capital de 2.000 euros
4, avenue du Mazé 35370 ETRELLES
RCS RENNES 432 338 374

AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes des décisions des associés en date du 4 octobre 2019, le capital social a été augmenté en numéraire de la somme de 2.000 € et porté à 4.000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis

197J05560

mondrian avocats
14 rue Claude Bernard
35000 RENNES

PATRIMINVEST 19 GENEVE

Société civile immobilière
Au capital de 3 055 000 euros
Siège social 34 rue Saint Georges
35000 RENNES
839 026 150 RCS RENNES

AUGMENTATION DU CAPITAL

Le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 190 000 euros. L'article 7 "Capital social" des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention Capital : 2.865.000 euros
Nouvelle mention Capital : 3.055.000 euros
Mention sera faite au RCS : RENNES.
Pour avis,

197J05689

mondrian avocats
14 rue Claude Bernard
35000 RENNES

SARL SERVICE PRO.COM

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 Euros
Siège social : 2 allée du Fresche
35850 PARTHENAY DE BRETAGNE
819 061 219 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 31 mai 2019, il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 31 mai 2019.
En conséquence, l'article «Objet» des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention modifiée :
- « Prestation de services auprès des industries,- Audit et Conseil,- Négoce et location de matériel pour les industries,».
Nouvelle mention modifiée :
- « Prestation de services auprès des industries,- Audit et Conseil,- Négoce et location de matériel pour les industries,- Maintenance».
Le reste de l'objet social est inchangé.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis.

197J05666

BRAY BURGER

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 5 000 €
Siège Social : 20 bis, rue de Bray
35510 CESSON-SEVIGNE
853 763 803 R.C.S. RENNES

MODIFICATION DENOMINATION SOCIALE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 09 octobre 2019, il a été décidé d'adopter, à compter de ce jour, la dénomination sociale : **BRAY BURGERS** (au lieu et place de BRAY BURGER) et d'aménager en conséquence l'article 3 des statuts. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes. Pour Avis Le Gérant.

197J05688

lexanot
GENTILHOMME - CHARPENTIER
LATRILLE - BOURGES - BUREAU
GUIHARD
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

SCI SALYANS

SOCIETE CIVILE au capital de 1.600 €
6 Allée Jules Romain
35760 Saint Grégoire
438 016 537 RCS RENNES

CHANGEMENT DE GERANT

Le 17/09/2019, les associés ont pris acte de la démission de Mme Alexandra KERVAREC-SURIREY de ses fonctions de gérante.

197J05632

BEN GYM

Société à responsabilité limitée
Transformée en société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 29 Avenue Gautier Père et Fils – 35270 COMBOURG
RCS SAINT-MALO 793 441 239

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2019, l'associée unique de la Société, statuant dans les conditions prévues par les articles L. 227-3 et L. 223-43 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la société, son objet,sa durée, son siège social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital reste fixé à la somme de 10.000 € et sera désormais divisé en 1.000 actions de valeur nominale identique de 10 €.
Direction de la société : Sous sa forme de SARL, la société était gérée Saïd BENHASSAN en qualité de gérant, dont les fonctions ont pris fin du fait de la transformation.
Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est dirigée par :
- Président: Saïd BEN HASSAN, demeurant Le Daguinais – 35340 LIFFRE.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède sur simple justification de son identité et d'une inscription de sa qualité d'associé sur un compte d'associé au jour de la décision collective.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Cession d'actions : Les cessions d'actions entre associés ou à un conjoint, ascendant ou descendant sont libres. Les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés de la société dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires.Mention au RCS de SAINT-MALO.
Pour avis
Le Président

197J05644

SARL RENAUBERT

SARL
au capital de 25 000€
Siège : LIEU DIT L HINELIERE
35150 BOISTRUDAN
444 092 902 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 04/10/2019, il a été décidé à compter du 01/11/2019 de:
- nommer Gérant Mme RENAULT Anne l'hineliere 35150 BOISTRUDAN.
Mention au RCS de RENNES

197J05621

LIDC

SAS AU CAPITAL DE 1.000 €uros
SIEGE SOCIAL : ZA LA BROSSE
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
R.C.S. : RENNES 830 954 541

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 7 octobre 2019, l'Associé unique a pris acte de la démission de Monsieur LANDOLFI Enrico de ses fonctions de Directeur général et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Modification sera faite au rcs de RENNES
Pour avis

197J05607

AVIS DE NOMINATION D'UN NOTAIRE

La chambre des notaires d'Ille et Vilaine informe le public que :

Par arrêté de Madame le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 29 juillet 2019, **Maître Sophie CROUAN-BLIN et Maître Vincent BLIN** ont été nommés notaires associés au sein de la SELARL BLIN CROUAN à GUIPRY-MESSAC, en remplacement de Maître Justine GUINET.

En cette qualité, ils ont prêté serment à l'audience du **Tribunal de Grande Instance de RENNES le 20 août 2019**.

Le siège de l'office est :

Notaires

Sophie CROUAN-BLIN et Vincent BLIN
Notaires associés
9 rue des Gabelous – Le Port - 35480 GUIPRY-MESSAC
TEL. : 02 99 34 63 74 – FAX / : 02 99 34 23 42
https://notaires-guipry-messac.fr

Pour avis,
Me Sophie CROUAN-BLIN et Me Vincent BLIN, notaires associés à GUIPRY-MESSAC.

912293

MODIFICATIONS

SARL CAIMA DISTRIBUTION

Capital social de 300.000 euros
Siège social : ZAC des Trois Marches Allée de l'Enclos 35132 VEZIN LE COQUET
R.C.S RENNES 528.984.461

NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes du procès verbal en date du 9 août 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes la SARL RSM OUEST AUDIT, représentée par Monsieur Samuel GIROUX, située 24 place d'Avesnières, 53004 LAVAL CEDEX, inscrite à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de RENNES. L'Inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes. Le Gérant,

197J05659

SEMBREIZH

Au capital de 6 307 919,80 euros
13 RUE DU CLOS COURTEL
35510 – CESSON SEVIGNE
599 200 136 RCS Rennes

AVIS DE MODIFICATION

Par délibération du conseil d'administration en date du 4 avril 2019, Madame Laurence FORTIN a été désignée, en qualité de représentante permanente de la Région Bretagne, Présidente du Conseil d'administration de la société, en remplacement de Monsieur Sébastien SEMERIL, avec effet au 4 avril 2019.

Pour avis.

197J05608

ALLIORA COFFRETS

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 7.845.701 €
Siège social : 5 rue de la Lande du Bas
ZAC de la Guenaudière
35300 FOUGERES
812 596 955 R.C.S. Rennes

Suivant procès-verbal des Décisions de l'Associé unique en date du 30.09.2019, il a été décidé de nommer M. Pierpaolo BRAMUCCI, demeurant Via N. Bobbio 5 - Pioltello (MI) (Italie), en qualité de Directeur Général, à compter du même jour, en remplacement de M. Paul QUEVEAU.
Mention en sera faite au R.C.S. de RENNES.
Pour avis
Le représentant légal.

197J05643

OLEOSYN BIO

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000 euros
Nouveau siège social : 2 avenue Ker Lann
35170 BRUZ
RCS RENNES 841 244 361

AVIS DE MODIFICATIONS

En date du 24 juin 2019, Monsieur Pascal LEPAIH, né le 23 août 1969 à Vannes, de nationalité française domicilié au 16 rue du Docteur René Dayot – 22430 ERQUY, a été désigné comme personne ayant le pouvoir d'engager à titre habituel la société. Mention sera faite au RCS de Rennes. Pour avis. Le Président

197J05686

ALTEC AVO'K
Société d'avocats

AZ9

SARL au capital social de 1 000 €uros
Siège social : 11, Rue Joséphine Baker
35135 CHANTEPIE
RCS RENNES 812 137 818

CHANGEMENT D'OBJET SOCIAL

Aux termes des décisions de l'associée unique du 7 octobre 2019, il a été décidé de modifier l'objet social à compter du même jour et de modifier l'article 2 des statuts :
« ARTICLE 2 – OBJET SOCIAL
La société a pour objet, en France et dans tous pays, la réalisation de toutes opérations se rapportant à l'activité de :
Mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement exerçant l'intermédiation en vertu de mandats des personnes mentionnées aux 1°, 2° ou 3° de l'article R. 519-4 du Code Monétaire et Financier ; Mandataire d'intermédiaires en assurance ; Courtier en opérations de banque et en services de paiement ; Apporteur d'affaires auprès des promoteurs-constructeurs, des agents immobiliers, des Notaires et tous professionnels de l'immobilier neuf ; Formation auprès des professionnels de l'immobilier neuf ; Prestations de services au profit des professionnels, notamment marketing de promotion immobilière, communication et création sur tous supports publicitaires afin de développer leurs activités, participation à des évènements, salons, séminaires, lancements de programmes immobiliers, portes ouvertes, redynamisation de programmes immobiliers en souffrance ou en fin de commercialisation. »
Mention au RCS de RENNES
Pour avis
La Gérante

197J05681

ACTIVA CONSEIL

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 48.000 €uros
Siège social : 167 Rue de Lorient
Immeuble Artémis 35000 RENNES
RCS RENNES 518 301 809

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique du 05 octobre 2019 : La SAS AB2M ayant son siège social à RENNES (35700) 3 rue des Tanneurs, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 853 534 675 ayant pour représentant légal Madame Aurélia DEMASCAREL DE LA CORBIERE a été nommée Présidente de la Société ACTIVA CONSEIL pour une durée illimitée à compter du 5 octobre 2019, 0 heure en remplacement de Madame Josette LE PIMPEC LESSARD, démissionnaire à compter du même jour. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis.

197J05612

www.7jours.fr

MODIFICATIONS

AVIS DE MODIFICATIONS

PAINS ET DIVINES SAVEURS
Société à responsabilité limitée au capital de 137 628,33 euros
Siège social : 12 rue de la Mairie - 35430 SAINT GUINOUX
814 609 655 RCS SAINT MALO
Par décision du 2/09/2019, l'associé unique a transféré le siège social au 4 rue du Père Jolivet 35470 PLECHATEL à compter du 02/09/2019, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO sous le numéro 814 609 665 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
La société dont l'objet social est Boulangerie, pâtisserie, alimentation, chocolaterie, confiserie, sandwicherie, a été constituée le 31/10/2015 pour 99 années à compter de son immatriculation. La Gérance est assurée par Monsieur FREDERIC LOISANCE, demeurant 4 rue du Père Jolivet 35470 PLECHATEL
Pour avis
La Gérance

197J05472

FRAGIM

Société par Actions Simplifiée à associé unique
au capital de 7.622,45 €
Siège social : 9 Boulevard de la Boutière
35760 SAINT-GRÉGOIRE
410 452 213 R.C.S. RENNES

Suivant acte sous seing privé constatant les décisions de l'associé unique en date du 25 Mars 2019, il a été décidé de nommer en qualité de Président la société FONCIERE VIVALTO SANTE - SA sise 9, Boulevard de la Boutière 35760 SAINT GREGOIRE - RCS RENNES 325 620 482, en remplacement de Monsieur Paolo SILVANO démissionnaire à compter du 24/03/2019. Mention sera faite au RCS de RENNES

197J05557

CERTENAIS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Zone artisanale de l'Hermitage
35780 LA RICHARDAIS
513 159 376 RCS SAINT-MALO

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 3 octobre 2019, la société FUNE SPHERE, Société par actions simplifiée au capital de 2 106 267 euros, dont le siège social est La Fontaine, 72220 LAIGNÉ-EN-BELIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du MANS sous le numéro 823 754 478, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société YVAN CERTENAIS HOLDING, démissionnaire. Pour avis, le président

197J05553

PATRIMINVEST 13 AMIENS

Société civile immobilière
Au capital de 100 euros
Ancien siège social :
5 rue Maréchal Joffre – 35000 RENNES
Nouveau siège social :
34 rue Saint-Georges – 35000 RENNES
792460 909 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Par AGM du 17/06/2019 : 1 / le siège social a été transféré du 5 rue Maréchal Joffre – 35000 RENNES au 34 rue Saint-Georges – 35000 RENNES à compter du 17/06/2019. L'article QUATRIEME du TITRE I des statuts a été modifié en conséquence. 2 / il a été décidé à compter de cette même date de modifier l'objet social qui sera désormais le suivant : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. L'article DEUXIEME du TITRE I des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis, la Gérance.

197J05576

ACT YOU
Armelle COTTEBRUNE
Société d'avocats
2, Avenue Charles Tillon
35000 RENNES

2R.COOK

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 F, rue des Trente
35 000 RENNES
RCS RENNES 822 850 707

AVIS DE NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2019, Roch DOUTRELUINGNE, demeurant à RENNES (35 000) – 12 F, rue des Trente, a été nommé Directeur général à compter du même jour.
Pour avis, la Présidence.

197J05562

CAP CODE
Société d'avocats
13 rue de Châtillon
BP 60435
35004 RENNES CEDEX
www.capcode.eu

I.S.A DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 30 000 euros
11 bis rue de la Frébardière, Sécuriparc
35510 CESSON-SEVIGNE
RCS RENNES n° 481 832 467

AVIS DE MODIFICATIONS

Sur décisions de l'associé unique du 1er octobre 2019, il a été décidé de nommer en qualité de Président, M. Sylvain GUILLOTEAU, né le 16/10/1986 à Rennes (35), de nationalité française, demeurant 52, la Triboulais - Le Clos de la Forge - 35160 Talensac, en remplacement de M. Jean-François de ROBILLARD de BEAUREPAIRE, démissionnaire. Inscription modificative au RCS de Rennes. Pour avis, le Président.

197J05526

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juillet 2019 de la Société à Responsabilité Limitée **Grappes et Terroirs**, au capital de 1250€, siège social : 8, rue de Belleville 35000 Rennes, 524726536 RCS Rennes, a : pris acte de la démission de M. Gimel Philippe, cogérant, avec effet du 29 juillet 2019, le gérant restant est Mme Fanny Breuil demeurant, 8 rue de Belleville 35000 Rennes, décidé de réduire le capital social de 740€ par voie de rachat de parts sociales pour le ramener à 510€. Le capital social est ainsi fixé à 510€ divisé en 51 parts sociales d'une valeur nominale de 10€. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

197J05424

PANPHARMA

SA au capital de 3.540.000 €
Siège social : Zl du Clairay
35133 LUITRE
328 297 841 RCS RENNES

L'AGO du 29/06/2018 a décidé de nommer en qualité d'administrateur Mme Eline MADELPUECH, demeurant 32 avenue de la Bedoyère, 92380 Garches. Mention au RCS de Rennes.

197J05569

CHATI BENOIT CUSCUSA SARL

SARL au capital de 450€. Siège social :
12 Square de Provence 35000 RENNES.
RCS 848 547 931 RENNES.

L'AGE du 02/03/2019 a pris acte de la fin des fonctions de co-gérants de : MCHATI Saad et M BENOIT Julien. Mention au RCS de RENNES.

197J05491

OPTYNERGY

SARL au capital de 21000 euros
Siège social : 1 RUE MARCONI
35760 MONTGERMONT
RCS RENNES 831 665 427

L'AG de 09/05/2018 a pris note de la démission de co gérant Mr ESSAHAR HICHAM démissionnaire de son poste de gérant à compter du 24/04/2018. Modification au RCS de RENNES

197J05533

EL TORREON

SARL
au capital de 30 000€
Siège : 7 RUE ANGE FONTAN
35400 ST MALO
844 126 276 RCS de SAINT MALO

Par décision de l'AGE du 07/10/2019, il a été décidé de:
- prendre acte du départ du Gérant M. PINOT Jean paul démissionnaire.
Mention au RCS de SAINT MALO

197J05566

STRATEYS
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

STRATEYS

SELAS d'Avocats au capital de 720 000 €
Siège social : 1C Allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
à RENNES (35011)
RCS RENNES 535 060 891

TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL A RESPONSABILITE LIMITEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 août 2019 a décidé de transformer avec effet au 1er septembre 2019 la société en Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée (SELARL) sans création d'une personne morale.
La dénomination sociale de la société, son capital social, son siège, son objet et sa durée demeurent inchangés.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
FORME – La société, précédemment sous forme de Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée, a adopté celle de Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée.
ADMINISTRATION – Avant sa transformation en Société A Responsabilité Limitée, la société était administrée et dirigée par :
- Président : Monsieur Frédéric BUROT
- Directeurs Généraux : Messieurs Benoît RUPIN et Stéphane BOURDAIS
Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société a nommé en qualité de Cogérants, à compter du 1er septembre 2019 :
- Monsieur Frédéric BUROT
De nationalité française
Né le 3 juillet 1970 à RENNES (35)
Demeurant 17 rue de la Monnaie à (35000) RENNES
- Monsieur Benoit RUPIN
De nationalité française
Né le 24 mars 1965 à RENNES (35)
Demeurant 92 Boulevard de Metz à (35700) RENNES
- Monsieur Stéphane BOURDAIS
De nationalité française
Né le 14 octobre 1971 à MAYENNE (53)
Demeurant Moulin d'Esnoult à (35410) NOUVOITOU
Avocat à la Cour d'appel de Rennes
- Madame Estelle ROUVRAIS
De nationalité française
Née le 18 aout 1979 à RENNES (35)
Demeurant 9 rue Louis Aragon à (35132) VEZIN LE COQUET
- Monsieur Florian PETIT
De nationalité française
Né le 8 octobre 1987 à RENNES (35)
Demeurant 64 rue de Paris à (35000) RENNES

Pour avis
La Gérance

912245

SOLINA CORPORATE,

SAS au capital de 150.968.109 Euros,
PA du Hindre III, 201 rue des Ecotais,
35310 Breal sous Montfort,
814149910 R.C.S. Rennes

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décision du comité de surveillance du 31 juillet 2019, avec prise d'effet au 9 septembre 2019, Monsieur Anthony Francheterre remplace la SARL Food Business Development and Consulting comme Président de la société, membre et Président du Comité Exécutif.
La nomination de SARL Food Business Development and Consulting comme membre et Vice Président du comité de surveillance a été validée par les associés le 9 septembre 2019.

197J05604

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES
SPÉCIALISTE

EVROPA FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 Euros
Siège social : SAINT MALO (Ille et Vilaine)
5 Rue de la Gaité
RCS SAINT MALO 822 556 882

AVIS DE MODIFICATIONS

L'Assemblée générale du 30 septembre 2019 a décidé de : porter le capital social de 2 000 € à 225 500 € par voie d'apport en nature ; d'étendre l'objet social à l'activité de société animatrice de groupe, la présidence de toutes sociétés ou groupement, l'activité de société de portefeuille, l'acquisition et la gestion des participations de la société, l'activité de holding financière ; de transférer à LA RICHARDAIS (Ille et Vilaine) — 9 Rue de la Ville au Biais le siège social précédemment fixé à SAINT MALO (Ille et Vilaine) — 5 Rue de la Gaité. Pour avis

197J05589

Cabinet MILIN
Avocat au barreau
de Vannes
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tel : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

LOTI INVESTISSEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 26 Avenue du 41ème Régiment d'Infanterie 35700 RENNES
RCS RENNES 793 557 950

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision en date du 18 juin 2019, l'associé unique a décidé à compter du 18 juin 2019 :
- de supprimer de l'objet social, l'activité suivante : l'exploitation de bar, licence IV, snack, brasserie, crêperie et restauration sous toutes ses formes et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social du 26 Avenue du 41ème Régiment d'Infanterie, 35000 RENNES au 23 Boulevard de la Duchesse Anne, 35700 RENNES, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance

197J05590

L'ATELIER FUMAGE ARTISANAL

Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
58 rue de Rennes, 35590 SAINT-GILLES
RCS RENNES 838 865 509

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décision de l'associé unique en date du 1er octobre 2019, il a été décidé 1) le transfert du siège social de la société situé actuellement au 58 rue de Rennes à Saint-Gilles (35590) au 16bis Blavon à Bédée (35137). L'article 3 des statuts a été modifié. 2) la nomination en qualité de directeur général Monsieur Quentin DROUIN, demeurant 16 La Galasière 35131 Pont Péan
Pour avis, le Président.

197J05610

MAROT DE LA GARAYE

EURL au capital de 8 000 €
Siège social : 14 rue Louis Kerautret Botmel
35000 RENNES
441 368 834 RCS RENNES

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale du 22/06/2019, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit à compter du 12/10/2019 :
Extension de l'objet social au développement de l'activité de e. commerce auprès des particuliers
L'article article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de RENNES.

197J05581

MODIFICATIONS

SCCV LES BLEUETS
Société civile de construction vente
au capital de 1000 euros
110 boulevard Clémenceau 35000 RENNES
R.C.S RENNES 498 579 952

AVIS DE MODIFICATIONS
Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 septembre 2019, il a été décidé de :
- Constater le changement de dénomination sociale de la société KEREDES PROMOTION IMMOBILIERE, anciennement dénommée L'HABITATION FAMILIALE, associée de la SCCV LES BLEUETS
- Modifier l'article 2 des statuts relatif à l'objet social de la SCCV. La modification porte sur le nombre de logements qui seront construits par la SCCV LES BLEUETS : « la construction sur ce ou ces terrains acquis de plusieurs ensembles immobiliers collectifs et individuels comprenant une vingtaine de logements destinés à l'accession, »
- Modifier l'article 4 des statuts relatif au siège social. Le siège social est à compter de l'AGE du 19-09-2019 fixé au 93 rue de Lorient à RENNES.
- Modifier l'article 13V des statuts relatif à la gérance - nomination et durée des fonctions.
La gérance de la SCCV LES BLEUETS est confiée en totalité à la société COOP HABITAT BRETAGNE qui assurera les missions de gestion administrative, financière et juridique de la société.
Mentions seront faites au RCS de RENNES.
Pour avis, le mandataire

197J05593

WEB&COW
Société à responsabilité limitée transformée
en société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : COMBOURTILLÉ (35210)
La Messayais
R.C.S. RENNES 752 205 880

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 27 septembre 2019 qu'il a été décidé de :
- transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, cette transformation entraînant la fin du mandat de gérant de Monsieur Arthur WEILL ;
- et de nommer en qualité de Présidente, à compter du même jour pour une durée indéterminée, la société "SOFINEX", société par actions simplifiée au capital de 1 448 575 euros, dont le siège social est situé à COMBOURTILLÉ (35210) – La Messayais et qui est immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 490 475 670.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées. Chaque associé dispose d'un nombre de voix équivalent au nombre d'actions qu'il détient.
CESSIONS D'ACTIONS : Les transmissions d'actions sont libres si la société est unipersonnelle, ainsi qu'entre associés si la société comporte au plus deux associés. Les autres transmissions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Mention sera faite au R.C.S. de RENNES.
Pour avis,

197J05605

Abonnez-vous !

CERFRANCE BROCÉLIANDE

SAS FEEOLE
Société par Actions simplifiée
Au capital social de 109 890 euros
Siège Social : 5 rue des Acacias
35640 MARTIGNE FERCHAUD
RCS : RENNES B 538 959 701

AVIS DE MODIFICATIONS
Par une lettre remise en mains propres le 19 septembre 2019, Madame Annick LEMONNIER, née le 1er février 1956 à FOUGERES (35) et demeurant 4 allée des Genêts 35640 MARTIGNE FERCHAUD a démissionné de ses fonctions de Directrice générale de la Société avec effet au 19 septembre 2019 à minuit. Pour avis, La présidence

197J05591

AUBONMICRO SARL SARL au capital de 3 500€ sise RESIDENCE CAP BRETAGNE 2 BOULEVARD SEBASTOPOL 35000 RENNES 488526393 RCS de RENNES, Par décision du gérant du 16/09/2019, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/11/2019 au 55 Rue Alexandre Duval 35000 RENNES. Gérant: M. MONCOIFFET Christophe 55 Rue Alexandre Duval 35000 RENNES Radiation au RCS de RENNES et ré-immatriculation au RCS de RENNES.

197J05660

MODIFICATIONS

DIFFERENCIE
SARL au capital de 20000,00 Euros
13 avenue Paul Doumer
78360 MONTESSON
521 326 603 R.C.S. VERSAILLES

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/09/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 8 impasse Clément Ader, 35470 Bain-de-Bretagne à compter du 02/10/2019. Gérance : Monsieur Pierre Emmanuel FARDIN, demeurant 8 impasse Clément Ader, 35470 Bain-de-Bretagne La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles.

197J05657

GL COOK INVEST
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Ancien siège social : 13, rue de la Fée Viviane
35650 LE RHEU
Nouveau siège social : 4, Le Clos du Bois
35310 MORDELLES
808 427 470 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
Par décisions unanimes du 10/09/2019, le siège social a été transféré du 13, rue de la Fée Viviane 35650 LE RHEU au 4, Le Clos du Bois 35310 MORDELLES à compter du 10/09/2019. Les articles 4, 28 et 30 des statuts ont été modifiés. RCS RENNES. Pour avis.

197J05672

www.7jours.fr

MODIFICATIONS

SCI "BEL AIR"
SCI au capital de 1 524,49 euros
Siège social : ZA de Bel Air
35550 SAINT-JUST
RCS RENNES 398 964 999

TRANSFERT DU SIEGE
Aux termes d'une délibération en date du 02.01.2019, l'AGE des associés de la société SCI « BEL AIR » a décidé de transférer le siège social du ZA de Bel Air, 35550 SAINT-JUST au 2 rue de l'Abbé Corbe, 35550 SAINT-JUST à compter rétroactivement du 01.01.2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Pour avis, La Gérance

197J05252

S.C.P. LHERMITTE & ASSOCIES
Société Civile Professionnelle d'Avocats
au capital de 64 029 €uros
Siège social : 4 rue le Bastard
35000 RENNES
R.C.S. RENNES 332 428 333

TRANSFERT DU SIEGE
Aux termes d'une décision en date du 19/09/2019, l'associé unique a décidé de transférer, à compter du 23 septembre 2019, le siège social de la société de RENNES (35000) – 4 rue le Bastard à RENNES (35000) au 40 boulevard de la Tour d'Auvergne. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis, Le gérant

197J05530

SCI ALYAN
SCI au capital de 1 524,49 €
6 allée Jules Romain
35760 SAINT GREGOIRE
397 471 202 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
Par acte authentique du 27/09/2019 reçu par Maître Rémy GENTILHOMME, Notaire à RENNES (35000), 14 avenue Janvier, il a été décidé de transférer le siège social à Le Prieuré 56680 PLOUHINEC. Radiation du RCS de Rennes, immatriculation au RCS de Lorient.

197J05648

L. LE TREQUESSER - B. POUPOT
SCP JURINIORT
AVOCATS ASSOCIES
1 rue de l'Industrie - BP 99121
79061 NIORT CEDEX 9

SCM TRIPODO
Capital social : 600 €
Siège social : 144 rue de Vern 35200 RENNES
RCS RENNES 752 600 999

TRANSFERT DU SIEGE
Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/07/2019, les associées ont décidé, à effet du 01/08/2019, de transférer le siège social du 144 rue de Vern à 35200 RENNES à 145 rue de Vern à 35200 RENNES. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

197J05651

ATELIER 56S
SARL au capital de 7000,00 Euros
1 Place du Maréchal Juin
35000 RENNES
789 726 569 R.C.S. RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02/10/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 7 Rue de l'horloge, 35000 RENNES à compter du 09/10/2019. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

197J05540

SR RESSOURCES
SASU au capital de 1.500€
Siège social : 76 RUE DANJOU
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS 799 607 999 NANTERRE

L'AGE du 26/06/2019 a décidé de transférer le siège social au 40 RUE DU CHAMP DE l'ORME, 35000 RENNES. Président : Mme ROTA STEPHANIE, 40 RUE DU CHAMP DE L'ORME 35000 RENNES. Radiation du RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS de RENNES.

197J05549

HABITAT STYLE
SASU au capital de 40 000 €
Siège social : 23 rue Gay Lussac
35170 BRUZ
829 586 668 RCS RENNES

L'AGE en date du 06/08/2019 a décidé de transférer le siège social au 221 rue La Fayette 75010 PARIS Radiation du RCS de RENNES et immatriculation au RCS de PARIS.

197J05550

BEIJING CURSUS
Société par actions simplifiée
capital de 5 000 Euros
Siège social : 50 rue de Clairville
35510 Cesson-Sévigné
825 119 829 RCS RENNES

Aux termes du PV du 19 septembre 2019 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 1 boulevard Victor 75015 Paris, à compter du 19 septembre 2019. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de RENNES et au RCS de PARIS.

197J05634

EULANNE INVEST
SASU Capital social 1000 euros
Siège social : 6 Allée des Charmes
35380 TREFFENDEL
791 520 224 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
Aux termes de l'AGE en date du 28 septembre 2019, l'associé unique a décidé, à compter du 28 septembre 2019, de transférer le siège social à 8 bis chemin du Bas Launay, 35170 BRUZ. Mention sera portée au RCS de Tribunal de Commerce de RENNES.

197J05537

NOLAU HOLDING
Société à responsabilité limitée
Capital social :105.000 €
Ancien siège social :
7 bis Place Newquay 35800 DINARD
Nouveau siège social :
28 rue de la Croix Désilles
35400 SAINT-MALO
RCS SAINT MALO numéro 522.567.361

TRANSFERT DU SIEGE
Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 09 octobre 2019, il a été décidé de transférer le siège social de DINARD (35800), 7 bis Place Newquay, à SAINT-MALO (35400), 28 rue de la Croix Désilles, à compter du 09 octobre 2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de SAINT-MALO.

Pour avis
Le notaire

197J05639

APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL INFORMATIQUE
Sarl au capital de 7 622,45 €
Siège social : 17-19 avenue du Mont d'Est 93160 NOISY LE GRAND
414 740 233 RCS BOBIGNY

Aux termes d'une décision de l'Associé unique en date du 2 octobre 2019, il a été décidé de transférer le siège social de la Société APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL INFORMATIQUE du 17-19 avenue du Mont d'Est – 93160 NOISY LE GRAND au Parc d'Activité "La Bretèche" - Avenue Saint-Vincent – 35760 SAINT-GREGOIRE, à compter de ce jour et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Gérant : M. Franck MAZIN, Parc d'Activités La Bretèche, Avenue Saint-Vincent, 35760 SAINT-GREGOIRE.

197J05614

Selarl d'Avocat
Jean LANDRY
36 rue du Lycée
53000 LAVAL
Tél. : 02 43 53 21 60

SOCIETE HELBERT
Société à responsabilité limitée
au capital de 400 000 euros
Siège social : La Ville du Bois
35133 LA CHAPELLE JANSON
520 571 159 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2019, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du La Ville du Bois, 35133 LA CHAPELLE JANSON au ZA de la Garenne, 35 rue de la Butte, 35133 LECOUSSE avec effet rétroactif au 1er septembre 2019, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis. La Gérance

197J05629

YSBV
SAS au capital de 166 667 €
Siège social : Lieudit La petite Rossignolais,
35500 LA CHAPELLE ERBREE
813 764 107 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique en date du 01/08/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 200 Avenue des Tamaris, ZAC Saint-Antoine - 34130 SAINT AUNES à compter du même jour.

197J05642

VERCOUTÈRE, DEGANO, CORDIER et RENOULT
Notaires associés à SAINT-MALO (35400)
15 boulevard de la Tour d'Auvergne
Notaires

SCI NOLAU
Société civile immobilière
Capital social : 1.000 €
Ancien siège social : DINARD (35800),
7 bis Place Newquay
Nouveau siège social :
28 rue de la Croix Désilles
35400 SAINT-MALO
RCS SAINT MALO numéro 502.596.802

TRANSFERT DU SIEGE
Suite au procès-verbal des décisions du gérant du 09 octobre 2019, il a été décidé de transférer le siège social de DINARD (35800), 7 bis Place Newquay à SAINT-MALO (35400), 28 rue de la Croix Désilles à compter du 09/10/2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de SAINT-MALO.

Pour avis
Le notaire

197J05647

CARRÉ D'ASTUCE
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1 500€
Siège : Lieu Dit Kerdavid
56250 SULNIAC
821 727 278 RCS de VANNES

Par décision de l'AGO du 09/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/10/2019 au Place du Granier BP 97143 35571 CHANTEPIE CEDEX.
Président: M. LAHAYE VINCENT 3 impasse des Tonneliers 35410 NOUVOITOU Radiation au RCS de VANNES et ré-immatriculation au RCS de RENNES.

197J05636

HELLO CONSO
SASU au capital de 1000 €
Siège social : 12 La Loge
35350 ST MELOIR DES ONDES
829455310 RCS de SAINT MALO

Par l'AGE du 01/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 6, Rue Léonard De Vinci CS 20119 53000 LAVAL, à compter du 01/10/2019.
Mention au RCS de SAINT MALO

197J05565

En date du 16/09/2019, l'associée unique de la SARL WAFFLE FACTORY FRANCEau capital de 20.000 € Siège social : MERIGNAC (33700) 17 Avenue de la Somme, Centre Commercial Mérignac Soleil, RCS BORDEAUX n° 842 141 293 a décidé de transférer, avec effet au 19/09/2019, le siège social à RENNES (35200) 5 rue du Bosphore, Centre Commercial Alma. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Gérance : Stéphane DESOBRY demeurant à ORCQ (07501 – Belgique), Chaussée de Lille 409 et Monsieur Guillaume DESOBRY demeurant à UCCLE (01180 – Belgique), Avenue Château de Walzin 7 Boîte 1. La société sera désormais immatriculée au RCS de Rennes. Pour avis, la Gérance.

197J05583

PIERRE PROMOTION BRETAGNE SUD
Société à responsabilité limitée
Au capital de 100.000 euros
93, avenue Henri Fréville
35200 RENNES
530 799 246 RCS Rennes

TRANSFERT DU SIEGE
Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 18 juillet 2019, il a été décidé à l'unanimité, à compter du 18 juillet 2019 de :
- Transférer le siège social de Rennes (35200) 93, avenue Henri Fréville, à Saint-Jacques-de-la-Lande (35136), 1B, rue Louis Braille,
- Et la modification corrélative de l'article 5 des statuts.

Pour avis
La Gérance

197J05564

VERCOUTÈRE, DEGANO, CORDIER et RENOULT
Notaires associés à SAINT-MALO (35400)
15 boulevard de la Tour d'Auvergne
Notaires

NOLAU DINARD
Société à responsabilité limitée
Capital social :5.000 €
Ancien siège social : 7 bis Place Newquay
35800 DINARD
Nouveau siège social : 28 rue de la Croix
Désilles 35400 SAINT-MALO
RCS SAINT MALO numéro 524.184.934

TRANSFERT DU SIEGE
Suite au procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 09 octobre 2019, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social de DINARD (35800), 7 bis Place Newquay, à SAINT-MALO (35400), 28 rue de la Croix Désilles, à compter du 09 octobre 2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de SAINT-MALO. Pour avis, Le notaire

197J05649

NOMINOE
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 11 bis rue du Golfe Kerentré
56450 THEIX
794 349 852 RCS VANNES

TRANSFERT DU SIEGE
Par décision du 1er octobre 2019, l'associée unique a transféré le siège social au 22 rue Michel Ange 35270 COMBOURG à compter du 1er octobre 2019, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VANNES sous le numéro 794 349 852 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de ST MALO. Gérance : Madame Catherine BONNETE, demeurant 22 rue Michel Ange 35270 COMBOURG. Pour avis, La Gérance

197J05584

FUSIONS

STRATEYS
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

SWING

Société Civile Immobilière
au capital social de 1 000 €
Siège social : 92, boulevard de Metz à (35700) RENNES
RCS RENNES 824 716 674

AVIS DE FUSION, D'AUGMENTATION ET DE REDUCTION DE SOCIALET DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

1. Aux termes d'un acte en date du 9 juillet 2019 passé entre la société BR CROISSANCE, Société par Actions Simplifiée à associé unique (SASU) au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 1 C Allée Ermengarde d'Anjou à (35000) RENNES et qui est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 789 537 354, et la société SWING, ci-dessus plus amplement désignée, la société BR CROISSANCE apporte à titre d'apport fusion à la société SWING la totalité de son actif évalué au 31 décembre 2018 à 794 829 € moyennant, pour la société SWING, la prise en charge de la totalité de son passif évalué au 31 décembre 2018 à 41 504 €.
L'actif net apporté s'élève donc à 753 325 €.
Les éléments d'actif et de passif apportés ou pris en charge ont donc été déterminés sur la base des comptes de la société BR CROISSANCE arrêtés à la date du 31 décembre 2018.
En outre, il a été stipulé que toutes les opérations actives et passives réalisées par la société BR CROISSANCE entre le 1er janvier 2019 et la date de la réalisation définitive de la fusion, sont considérées comme faites pour le compte de la société SWING.
En rémunération de cet apport, la société SWING a augmenté son capital d'une somme de 753 325 € par l'émission de 753 325 parts sociales nouvelles de 1 € chacune de valeur nominale attribuées en totalité à l'associé de la société BR CROISSANCE, à raison de 1 part de la société SWING pour 0,00013274483 action de la société BR CROISSANCE.
La société BR CROISSANCE étant propriétaire de 260 parts de la société SWING, et ne pouvant rester propriétaire de ses propres parts sociales du fait de la fusion, la société SWING, absorbante, a procédé immédiatement après l'augmentation de capital susvisée, à une réduction de capital d'un montant égal à la valeur nominale des 260 parts, soit 260 €, antérieurement détenues par la société BR CROISSANCE puis annulées.
Le capital social de la société SWING se trouve ainsi fixé à 754 065 € divisé en 754 065 parts sociales de 1 € chacune de valeur nominale, et aucune prime de fusion n'a été comptabilisée en l'absence de différence entre la valeur nette des biens reçus en apport au titre de la fusion absorption de la société BR CROISSANCE et le montant du capital de la société SWING émis en représentation de l'apport fusion.
2. Des procès-verbaux des délibérations des Assemblées Générales Extraordinaires des sociétés BR CROISSANCE et SWING en date du 14 septembre 2019, il résulte que l'opération de fusion a été approuvée avec effet juridique au 14 septembre 2019, et que, comme stipulé dans ledit projet, les opérations faites depuis le 1er janvier 2019 par la société BR CROISSANCE seront considérées comme l'ayant été, tant pour ce qui concerne l'actif que le passif, pour le compte et aux risques de la société SWING.
3. La même assemblée du 14 septembre 2019 a décidé de procéder à la mise à jour des statuts, et de modifier l'objet social de la société qui sera désormais le suivant :
« La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, l'activité de holding patrimonial et financier.
A cette fin, la société pourra notamment :
- constituer des sociétés, participer à la constitution de sociétés, prendre ou céder des participations dans des sociétés constituées, participer à des augmentations de capital de sociétés, gérer ses participations et ce, quelle que soit la nature civile ou commerciale desdites sociétés ;
- acquérir, administrer et gérer par location ou autrement tous immeubles et biens immobiliers.
La société pourra, dans ce cadre, réaliser toutes opérations qu'elle qu'en soit la nature, mobilière, immobilière, commerciale et financière se rapportant directement ou indirectement à l'objet précité ou pouvant en faciliter la réalisation. »
Elle a consécutivement constaté le caractère de Société Civile de la société SWING et non plus exclusivement celui de Société Civile Immobilière.

Pour Avis
La Gérance
Pour avis.

912246

DISSOLUTIONS

LHERBIER AVOCAT RENNES
www.sylvie-lherbier.fr

SARL ONGLES ADDICT JANZE

Au capital de 2 000 €
Siège social : 6, rue Nationale
35150 JANZE
RCS RENNES 819 201 757

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE du 12 septembre 2019 a décidé, à compter de la même date, la dissolution anticipée de la SARL ONGLES ADDICT JANZE. L'Assemblée Générale a nommé comme Liquidateur, M. Stéphane ALLAIN, demeurant au 7, rue du Tertre à BRUZ (35170) avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 7, rue du Tertre à BRUZ (35170) adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis,

197J05618

SCI BRETAGNE AVENIR IV

Société civile immobilière
au capital de 4.863.000 euros
Siège social : 93, avenue Henri Fréville
35000 RENNES
502 289 325 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 20/06/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation ; M. Christian-Paul POLLET demeurant 2 Allée du stade 35760 SAINT GREGOIRE et Mme Christine MONTFORT demeurant 3 Allée Le Héron 35850 PARTHENAY DE BRETAGNE ont été nommé comme Liquidateurs à compter du 20/06/2019, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 93, avenue Henri Fréville 35000 RENNES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

197J05597

SCI BRETAGNE AVENIR III

Société civile immobilière
au capital de 1.450.000 euros
Siège social : 93, avenue Henri Fréville
35000 RENNES
502 301 088 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 20/06/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation ; M. Patrick REMINIAC demeurant 4 Rue du Commandant Anjot 35000 RENNES et Mme Christine MONTFORT demeurant 3 Allée Le Héron 35850 PARTHENAY DE BRETAGNE ont été nommé comme Liquidateurs à compter du 20/06/2019, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 93, avenue Henri Fréville 35000 RENNES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

197J05598

Maître Corinne JAGAULT-PELERIN
Notaire
Le Pont de la Gare 35150 CORPS NUDS
Notaires

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LA BLINIERE

GFA - Capital : 32.000 euros
Siège social : ST JEAN SUR VILAINE (35220), Les Guimières,
453 538 159 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du P.V. d'A.G.du 26 septembre 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LA BLINIERE.
L'A.G. a nommé comme liquidateur Mr Noël RENAULT, demeurant à ST DIDIER (35220), La Gidonnière, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à ST DIDIER (35220), La Gidonnière, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de RENNES. Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

197J05601

MISS DIAG

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1000 euros
Siège social : 107, Avenue HENRI FREVILLE
CS 10704
35207 RENNES CEDEX 02
RCS RENNES 834891046

AVIS DE DISSOLUTION

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30/09/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 Septembre 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel et en conformité des dispositions statutaires et des articles L-237-2 à L-237-13 du code de commerce.
Madame Lydie DAGUE est nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au 107 AVENUE Henri Fréville – 35207 Rennes CEDEX 02. Toutes correspondances et tous actes concernant la liquidation devront être envoyés à cette adresse.
Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.
pour avis la présidence

197J05568

STRATEYS
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

BR CROISSANCE

SASU au capital social de 1 000 €
Siège social : 1 C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
35011 RENNES Cedex
RCS RENNES 789 537 354

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'un procès-verbal en date du 14 septembre 2019, les associés de la société SWING, absorbante, Société Civile Immobilière au capital social de 1 000 €, dont le siège social est situé 92 boulevard de Metz à (35700) RENNES et qui est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 824 716 674, ont approuvé le traité de fusion établi par acte sous seing privé en date du 9 juillet 2019 avec la société BR CROISSANCE, absorbée, les apports effectués et leur évaluation.
Aux termes d'un procès-verbal en date du 14 septembre 2019, l'associé unique de la société BR CROISSANCE a approuvé le traité de fusion établi par acte sous seing privé en date du 9 juillet 2019 avec la société SWING, absorbante, et il a été décidé la dissolution de la société sans liquidation.

Pour Avis

912244

AVIS DE DISSOLUTION

SCI GRH, au capital social de 5000 francs (762.25 euros) montant divisé en cinquante parts sociales de cents francs. Siège : Bourg 35560 RIMOU. RCS RENNES 434 047 478. En date du 01/10/2019, L'associé a décidé la dissolution anticipée de la société nommé liquidateur Mme HEBERT GERVAISE, Bourg 35560 RIMOU et fixé le siège de liquidation à cette adresse.

197J05625

HSA
Centre d'affaire de la Cité
40 bd de la Tour d'Auvergne
CS 14458 - 35044 RENNES CEDEX

INA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
ZI du Plessis Beuscher
35220 CHÂTEAUBOURG
477 840 508 RCS Rennes

DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 17 juin 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation. L'associé a nommé comme liquidateur M. Gilles LE CORRE demeurant ZI du Plessis Beuscher – 35220 CHATEAUBOURG, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société sise ZI du Plessis Beuscher – 35220 CHÂTEAUBOURG, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Rennes.
Mention sera faite au RCS Rennes
Pour avis

197J05544

S.C.I. HASI

SCI société en liquidation
Capital social : 60980 euros
Siège social : COURBOUTON
35550 LIEURON
432 407 195 RCS RENNES

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes de l'AGE en date du 7 octobre 2019,les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société . Monsieur Jean Yves Hamon, demeurant Courbouton 35550 LIEURON a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. Pour avis.

197J05619

LIQUIDATIONS

CONTINUUM

SAS au capital de 4 000 €
14 rue du Petit Marais 35510 Cesson-Sévigné
753 752 625 RCS Rennes

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/07/2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2018.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes.

Pour avis

197J05372

LIQUIDATIONS

Maître Corinne JAGAULT-PELERIN
Notaire
Le Pont de la Gare 35150 CORPS NUDS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LA BLINIERE

GFA - Capital : 32.000 euros
Siège social : ST JEAN SUR VILAINE (35220), Les Guimières,
453 538 159 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'A.G.E. en date du 26 septembre 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 26 septembre 2019 de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LA BLINIERE.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis

197J05602

L'ATELIER GT

Société par actions simplifiée
en liquidation à capital variable
Au capital initial de 500 euros
Au capital minimal de 100 euros
Au capital maximal autorisé de 100.000 euros
Siège social et siège de liquidation :
49, rue du Pré Clos - 35500 VITRE
501 312 748 RCS RENNES

AVIS DE LIQUIDATION

Par décisions du 17/06/2019, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur,Monsieur Aurélien COLLONG demeurant 49, rue du Pré Clos - 35500 VITRE et déchargé ce dernier deson mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter rétroactivement du 31/12/2018.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis.

197J03188

HSA
Centre d'affaire de la Cité
40 bd de la Tour d'Auvergne
CS 14458 - 35044 RENNES CEDEX

INA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
ZI du Plessis Beuscher
35220 CHATEAUBOURG
477 840 508 RCS Rennes

RADIATION

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 01 aout 2019, l'associé unique a, à compter de ce jour, approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Gilles LE CORRE et l'a déchargé de son mandat, constaté la clôture des opérations de liquidation. Mention sera faite au RCS de Rennes.
Pour avis.

197J05545

C.D.N.

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 22.638,68 euros
Siège social : 5 Boulevard du Maréchal Leclerc
35300 FOUGERES
Siège de liquidation : 16, Place Gambetta
35300 FOUGERES
399 254 895 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale du 28/06/2019, statuant au vu du rapport du Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Daniel NOIROT sis 16 Place Gambetta 35300 FOUGERES et l'a déchargé de son mandat, décidé la répartition du produit net de la liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du 31/12/2018. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de RENNES. Pour avis.

197J05599

Claudine
BOSSENNEC-LE ROUX
Nicolas BIHR
Notaires associés
2 rue de Rennes 35140
SAINT-AUBIN DU CORMIER

SCI DE LA RUE DES ECOLES

Au capital social de de 72.218,18 €
Siège social : Les Vallées
35250 CHEVAIGNE
397 748 831 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision prise à l'unanimité, les associés de la SCI De La Rue des Ecoles, sus nommée, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont prononcé la clôture de la liquidation de ladite société, à compter du 31 Octobre 2017 et donné quitus au liquidateur de son mandat. Les comptes de la liquidation seront déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes. Pour insertion

197J05690

REGIMES MATRIMONIAUX

SCP David SECHE et Guillaume BORDIER
Notaires associés
BP 73 - 14 place Toullier
35120 DOL DE BRETAGNE

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL BRAULT

Suivant acte reçu par Maître Guillaume BORDIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Guillaume BORDIER et David SECHE, Notaires Associés », le 2 octobre 2019. Monsieur Christophe Gérard Alphonse **BRAULT**, technicien usine, et Madame Sylvie Marie Yvonne **TURMEL**, maîtresse de maison, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-MALO (35400) 21 rue la Ville es houx. Monsieur est né à VILLAINES-LA-JUHEL (53700) le 1er septembre 1966, Madame est née à SAINT-MALO (35400) le 22 juin 1970. Mariés à la mairie de SAINT-MALO (35400) le 3 juin 1995 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont convenu d'adjoindre une clause de préciput à leur régime matrimonial portant sur les droits par lesquels sera assuré le logement de la famille. Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.

197J05532

Etude de Me BLOUËT
Notaire
3 boulevard Jean Jaurès
BP 363
35303 FOUGERES CEDEX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me BLOUËT, notaire à FOUGERES, le 5 octobre 2019, Monsieur Albert, Henri CHEVALLIER, retraité, et Madame Marie, Simonne DAVEUX, demeurant à FOUGERES (35300), 93 rue Marceau, mariés sous le régime de la communauté légale de meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de FOUGERES (35300), le 6 juillet 1957; régime non modifié depuis, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle prévu par l'article 1526 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Yves BLOUËT notaire à FOUGERES.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de Grande Instance.

197J05637

LIQUIDATIONS

CLOTURE DE LIQUIDATION

SCI GRH, au capital social de 5000 francs (762.25 euros) montant divisé en cinquante parts sociales de cents francs. Siège : Bourg 35560 RIMOU. RCS RENNES 434 047 478. En date du 01/10/2019, L'associé a approuvé les compte de liquidation et donné quitus au liquidateur Mme HEBERT GERVAISE, à compter du 01/10/2019. Radiation au RCS de RENNES.

197J05624

www.7jours.fr

MODIFICATION REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Géraud MOINS, Notaire Associé membre de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de MONTFORT SUR MEU (Ille et Vilaine), 6 rue du Tribunal et dénommée "Géraud MOINS, Marie-Josèphe MOINS et Béatrice VACHON, Notaires, membres d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial.", titulaire d'un Office Notarial à MONTFORT SUR MEU, 6 rue du Tribunal, le 4 octobre 2019, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux : PAR : Monsieur Pierre André Yves **DUBOIS**, retraité, et Madame Marie Edith Marcelle Renée **LEDUC**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BRETEIL (35160) 11 Les Echanges. Monsieur est né à CINTRE (35310) le 13 février 1943, Madame est née à MORDELLES (35310) le 7 août 1944. Mariés à la mairie de MORDELLES (35310) le 5 janvier 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française.Résidents au sens de la réglementation fiscale.Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, Le notaire.

197J05620

Etude de Me Véronique FLEURY
43 rue du Port
35260 CANCALE
Tél : 02 99 89 60 34

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

M. Joël DUTEIL, retraité, né à NANTES (44000), le 17 février 1949 et Mme Yvette Louise Maria PERCHEREL, retraitée, son épouse, née à RENNES (35000), le 25 septembre 1947, demeurant ensemble à CANCALE (35260), 46 rue du Maréchal Juin, mariés à la Mairie de LES MOUTIERS EN RETZ (44760), le 30 août 1971, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.
L'acte a été reçu par Me Véronique FLEURY, notaire à CANCALE, le 03 Octobre 2019.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Véronique FLEURY, notaire à CANCALE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du tribunal de grande instance compétent
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Véronique FLEURY

197J05592

7 JOURS Les petites affiches de Bretagne
Abonnez-vous ! 52 numéros/an pour seulement 50 € TTC

Bulletin d'abonnement à compléter et envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de 7 Jours, à l'adresse suivante :
7 Jours - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex 3
Tél : 02 99 79 39 09 - Mail : contact@7jours.fr

☐ PARTICULIER ☐ ENTREPRISE

NOM, PRÉNOM : _____
SOCIÉTÉ : _____
ADRESSE : _____
_____
TÉL : _____
MAIL : _____ @ _____

☐ DEMANDE D'ENVOI DE FACTURE ACQUITÉE

RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.7JOURS.FR

REGIMES MATRIMONIAUX

Maryline NAVET-DAUTEUIL
Notaire
SCP Titulaire d'un Office Notarial
4, rue de l'étang
28480 THIRON GARDAIS
tél : 02 37 49 44 30
fax : 02 37 49 40 60
mail : maryline.navet-dauteuil@notaires.fr

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Maryline NAVET-DAUTEUIL, Notaire Associé soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle "Maryline NAVET-DAUTEUIL, Notaire associé" titulaire d'un Office Notarial à THIRON-GARDAIS (28480), 4, rue de l'étang, le 4 octobre 2019,
Monsieur Olivier Jacques Marie **HERMAND**, Secrétaire Général, et Madame Solange Marie Clotilde **CARDON**, Sans Profession, son épouse, demeurant ensemble à VERN-SUR-SEICHE (35770) 2 chemin des Nouennes. Monsieur né à CHARTRES (28000) le 30 novembre 1959, Madame née à MORTAGNE AU PERCHE (61400) le 28 mai 1962. Mariés à la mairie de SAINT MARS LA BRIERE (72470) le 15 mai 1993 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Tous deux de nationalité française.
Ont aménagé leur régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux consistant en une stipulation de préciput sur le logement de la famille, les meubles meublants et objets mobiliers le garnissant, et les véhicules, au profit du conjoint survivant ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire.

197J05678

LOCATION GERANCE

La location-gérance que YANG Aymeric,4 allée Marianna Abgrall 35850 Gévezé avait consentie à TCHA Chuavang, 9 rue des melliers 35760 SAINT GREGOIRE, le 10/12/2016, d'un fonds de commerce de TRANSPORT DE PERSONNES. TAXI sis et exploité au 9 rue des melliers 35760 ST GREGOIRE a pris fin le 30/09/2019.

197J05575

24h/24h
VOS ANNONCES
LÉGALES PAR INTERNET
www.7jours.fr

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme DUCLOS Paulette**, née le 29/05/1936, décédée le 09/01/2015 à PLEINE FOUGERES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358035238/PG.

912277

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. PINCE Antoine**, né le 24/03/1979, décédé le 24/08/2017 à SAINS (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0356008624/PG.

912242

SUCCESSION

Par décision du TGI de RENNES en date du 02/07/2019 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme MENEZ KARINE**, né le 12/8/1971, décédée le 05/12/2017 à RENNES (35). Réf. 0358048429/MD. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

912228

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. MARIE Bruno**, né le 22/09/1950, décédé le 16/09/2018 à ST MALO (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358041804/PG.

912281

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. BRETONNIERE Cédric**, né le 02/11/1978, décédé le 17/03/2017 à SAINT MALO (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358031429/PG.

912267

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. BARBE Christian**, né le 04/05/1967, décédé le 26/07/2017 à ST MALO (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358040318/PG.

912280

ENVOI EN POSSESSION

Etude de Maîtres François Marie BIENVENÜE et Virginie LORET
Notaires associés à ROMILLÉ
31Bis rue de Galerne

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 octobre 2010, Monsieur Patrick Claude Marcel Marie **DETOC**, en son vivant Retraité, demeurant à RENNES (35000) 15 square Yves Monnier, né à RENNES (35000), le 18 avril 1952, Célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à RENNES (35000) (FRANCE), le 25 juillet 2019, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François Marie BIENVENÜE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée "François Marie BIENVENÜE et Virginie LORET, Notaires Associés ", titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à ROMILLÉ (Ille et Vilaine), 31 Bis, rue de Galerne, le 10 octobre 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-François JOUAN, notaire à RENNES (35000) 4 rue du Champ Dolent, référence CRPCEN : 35003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

197J05684

DIVERS

SCP Bertrand PRIOL, Charles LACOURT
Notaires associés COMBOURG (35270) 1 boulevard du Mail
Bureaux annexes : BAZOUGES LA PEROUSE (35560) 3 rue de la Motte et à DINGUE (35440) 1 rue des Fontaines

DECLARATION D'INSAISISSABILITE

Suivant acte reçu par Maître Bertrand PRIOL, notaire à COMBOURG, le 4 octobre 2019, **Monsieur Sean Brendon FINN et Madame Susan Victoria JONES**, son épouse, demeurant à DINGE (35440), " La Ville Briand ", nés Monsieur DUSSELDORF (Allemagne) le 2 janvier 1963, Madame à IRLAM (Royaume-Uni) le 15 décembre 1970, Ont, en application des articles L. 526-1 et suivants du Code de commerce, effectué une déclaration d'insaisissabilité sur la maison d'habitation sise à DINGE (35440), " La Ville Briand ", cadastrée section A numéros 298, 301, 302 et 303 pour une contenance de 21a85ca. Pour avis et mention, Me Bertrand PRIOL, notaire

197J05558

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. DELAMARRE Auguste**, né le 03/07/1959, décédé le 14/05/2018 à ST MALO (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358038830/PG.

912278

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme AYESSE Jeanne**, née le 20/03/1936, décédée le 21/02/2018 à PLEURTUIT (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358040301/PG.

912279

SUCCESSION

Par décision du TGI de RENNES en date du 17/09/2019 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme GAMBIER MONIQUE,** née le 8/3/1933, décédée le 17/02/2019 à VITRE (35). Réf. 0358048894/MD. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

912227

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme VILLENAVE Raymonde**, née le 18/06/1929, décédée le 02/12/2017 à DOL DE BRETAGNE (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358035229/PG.

912265

SUCCESSION

Par décision du TGI de RENNES en date du 02/07/2019 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **M. BRAUN JEAN-MICHEL**, né le 8/5/1959, décédé le 05/12/2017 à RENNES (35). Réf. 0358048885/MD. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

912229

SAS DINARD NEWQUAY

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 40 Boulevard de la Tour d'Auvergne 35040 RENNES CEDEX
843 315 151 R.C.S. RENNES

Suivant procès-verbal en date du 5 août 2019, l'assemblée générale extraordinaire statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société. Mention sera portée au registre du Commerce de Rennes. Le représentant légal.

197J05586

GOUBILL

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 rue Nationale
35150 JANZE
835 253 667 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 14 juin 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

197J05606

KERALMA

SARL au capital de 500 000 €
Siège social : 52 avenue du Canada
35200 RENNES
RCS Rennes n°832 613 400

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 4 octobre 2019 et conformément à l'article L 223-42 du Code de Commerce, l'Associée unique a décidé de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la société.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes.

Pour avis.
Le Gérant.

197J05570

LA MAISON PLESSIX

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 20, avenue Poussineau
35800 DINARD
837 903 491 RCS SAINT MALO

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Septembre 2019, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis.

197J05574

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont difusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

08-10-2019 - Vendeur : UPPER PLACE - Acheteur : PAY AND CO
Activité : Exploitation d'un fonds de commerce de bar à champagne. Prix : 250.000 €. Adresse : 5 impasse Rallier du Baty 35000 RENNES. Oppositions : Au siège du fonds vendu 5 et 7 allée Rallier du Baty 35000 Rennes pour la validité et pour la correspondance.

02-10-2019 - Vendeur : SARL DAYI - Acheteur : MEHODALL
Activité : Café, bar, casse-croute, débit de boissons avec spectacles et café-concert. Prix : 295.000 €. Adresse : RENNES (35000), 54, rue de Saint-Malo. Oppositions : SCP «Sandra BASLÉ et Fabienne VERRIER» Notaires associées 88, route de Bliche LÉCOUSSE (35133).

04-10-2019 - Vendeur : SARL GARAGE GANDON GILLES
Acheteur : TALENSAC AUTOMOBILES
Activité : Garage, vente de véhicules d'occasion. Prix : 15.000 €. Adresse : 4 rue de Montfort 35160 TALENSAC. Oppositions : Au Mandataire SCP MOINS, 6 rue du Tribunal, 35160 Montfort sur Meu pour la validité et pour la correspondance.

LES HAUTS DE SÉVIGNÉ

Découvrez notre nouvelle résidence à **Cesson-Sévigné**

Lily

Située dans la commune prisée de Cesson-Sévigné, la résidence Lily dévoile ses courbes dans le nouveau quartier des Hauts de Sévigné. Des prestations de standing, de belles ondulations en façades... Lily mise sur une signature architecturale audacieuse au cœur d'un cadre de vie attrayant.

NOUVEAUTÉ

37
APPARTEMENTS

DU **2**
AU **4 PIÈCES**

TERRASSES GÉNÉREUSES

PRIX DIRECT PROMOTEUR

groupe-launay.com
02 99 350 800

GROUPE LAUNAY
PROMOTION & AMÉNAGEMENT

Document publicitaire non contractuel - © Emergence, Charlotte+Axel. Groupe LAUNAY – S.A. au capital de 2 000 000 euros – RCS RENNES 407 756 980 – 19, boulevard de Beaumont. CS 71202. 35012 RENNES cedex